



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ?

Guide méthodologique
à l'attention des acteurs et actrices
de la chaîne du manuel scolaire

Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ?

Guide méthodologique
à l'attention des acteurs et actrices
de la chaîne du manuel scolaire

Auteurs :

Carole Bruegilles : démographe, Université de Paris X-Nanterre-CERPOS.

Sylvie Cromer : sociologue, Université de Lille 2.

Coordination : UNESCO, Division pour la promotion de l'éducation de base, avec la coopération de la Section pour les femmes et l'égalité des genres, Bureau de la planification stratégique, et du Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO.

Publié par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP
© UNESCO 2008 – Imprimé en France

ED-2007/WS/6 – CLD 3397.7

Sommaire

INTRODUCTION	6
POURQUOI UN NOUVEAU GUIDE SUR LES MANUELS SCOLAIRES ?	6
PARTIE 1 : ENJEUX DU MANUEL SCOLAIRE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	13
I - LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE	14
II - LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL DE CHANGEMENT SOCIAL	16
III - ÉDUCATION ET ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	17
POUR APPROFONDIR... Droits de l'homme, égalité entre les sexes et éducation	23
PARTIE 2 : LES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DANS LES MANUELS SCOLAIRES	25
I - COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE SEXE ET GENRE	26
II - COMMENT ÉTUDIER LE SYSTÈME DE GENRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES ?	28
III - QUELLES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DANS LES MANUELS DE MATHÉMATIQUES ? EXEMPLES DE QUATRE PAYS	31
IV - PISTES POUR UN SYSTÈME DE GENRE ÉGALITAIRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES	41
V - DES OUTILS POUR CONTRÔLER LES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DES MANUELS SCOLAIRES	48
POUR APPROFONDIR... Sexisme, genre dans les manuels scolaires	63
PARTIE 3 : QUELLES UTILISATIONS SOCIALES DU MANUEL SCOLAIRE COMME LEVIER POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ?	65
I - LES CHAÎNES DU MANUEL SCOLAIRE	67
II - LES PROCESSUS D'INFLUENCE	71
III - PISTES D'ACTION ET PROJETS PAR PÔLE	74
IV - ÉLABORER UNE ACTION DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	82
POUR APPROFONDIR... Les stratégies concernant les manuels scolaires	87
CONCLUSION GÉNÉRALE	88
ANNEXES	90
ACRONYMES	98

Introduction

POURQUOI UN NOUVEAU GUIDE SUR LES MANUELS SCOLAIRES ?	6
Les manuels scolaires au cœur de toute politique éducative	6
Importance renouvelée et accrue des manuels	7
Ambition de ce guide	7
Plan du guide	9

Introduction

Ce guide est fondé sur les travaux scientifiques et les actions de terrain menés en partenariat entre des centres de recherche et des praticien-nes du Nord et du Sud dans le cadre du Réseau international de recherche sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires (RIRRS). Le guide s'inspire notamment des travaux conduits lors des séminaires régionaux sur le genre et les manuels scolaires organisés par l'UNESCO au Cameroun en novembre 2005, au Togo en décembre 2006 et en République démocratique du Congo en juillet 2007¹, ainsi que des projets qui se sont ensuivis.

POURQUOI UN NOUVEAU GUIDE SUR LES MANUELS SCOLAIRES ?

Les manuels scolaires au cœur de toute politique éducative

Un constat s'impose : l'importance persistante des manuels au XXI^e siècle comme outil pédagogique fondamental. Aussi les manuels devraient-ils être au cœur de toute politique éducative par la mobilisation :

- ◆ des politiques internationales et nationales pour que soit assuré l'objectif de l'éducation pour tous, et ce du point de vue tant pédagogique et politique qu'économique ;
- ◆ d'un nombre important d'acteurs et d'actrices pour aboutir à leur réalisation : des politiques aux organismes de diffusion, en passant par les maisons d'édition, éventuellement les bailleurs de fonds ;
- ◆ de tout le corps enseignant, des élèves, de leurs familles et des communautés.

Importance renouvelée et accrue des manuels

Outre les enjeux pédagogiques, les manuels sont également porteurs d'enjeux idéologiques et économiques. Depuis longtemps, on sait que le manuel scolaire est un vecteur essentiel de socialisation, transmettant des connaissances et des valeurs.

C'est pourquoi les manuels n'ont cessé de faire l'objet de nombreuses études et de nombreux guides, que ce soit pour en réviser les contenus afin d'améliorer les apprentissages ou de mieux prendre en compte des valeurs considérées comme universelles, telles que la paix et l'égalité, ou encore pour faire face à la demande d'assistance technique de fourniture et de distribution de matériels éducatifs, permettant d'assurer la transmission de savoir-faire technique et pédagogique, la mise en place et le développement de politiques nationales d'édition, de distribution et d'utilisation.

Aujourd'hui, l'objectif de l'éducation pour tous et la priorité donnée à l'éducation des filles renforcent l'intérêt du manuel scolaire.

Ambition de ce guide

L'impact du manuel scolaire dans une société et à l'échelle mondiale dépasse le cadre strict de l'apprentissage et de l'école. Il s'agit donc de prendre conscience de sa large zone d'influence : le manuel scolaire est un outil de base d'apprentissage des élèves et des enseignant-es ; il est un outil de négociation entre les différents acteurs et actrices pour aboutir à sa réalisation et à son utilisation ; il est un élément de communication, notamment sur les valeurs, au sein des familles.

L'ambition est alors d'explorer toutes les potentialités du manuel scolaire comme vecteur d'égalité entre les sexes pour répondre aux objectifs de l'éducation pour tous, en prenant en compte son environnement global et l'ensemble des acteurs et actrices. À cette condition, le manuel est un levier puissant de changement social pour faire circuler les valeurs universelles.

Concrètement, deux objectifs sont visés :

- ➔ révéler la construction des inégalités entre les sexes dans les manuels scolaires au cours du cursus ;
- ➔ donner à chaque acteur et actrice de l'environnement du manuel des outils pour réviser les manuels ou pour utiliser ceux qui existent avec un regard critique, que ce soit dans les relations enseignant-es /apprenant-es, entre les adultes impliqués dans la chaîne du manuel scolaire (de sa conception à son utilisation) et, au-delà de l'école, au sein de la famille et de la communauté.

Le guide concerne en premier lieu tous les acteurs et actrices chargés de l'élaboration et/ou de la révision des manuels scolaires, au sein des Ministères de l'éducation nationale et des structures d'édition. Mais il intéresse également toutes les personnes évoluant dans l'environnement du manuel et amenées à s'en servir : au sein de l'école, dans la famille, dans la communauté, dans les institutions de recherche...

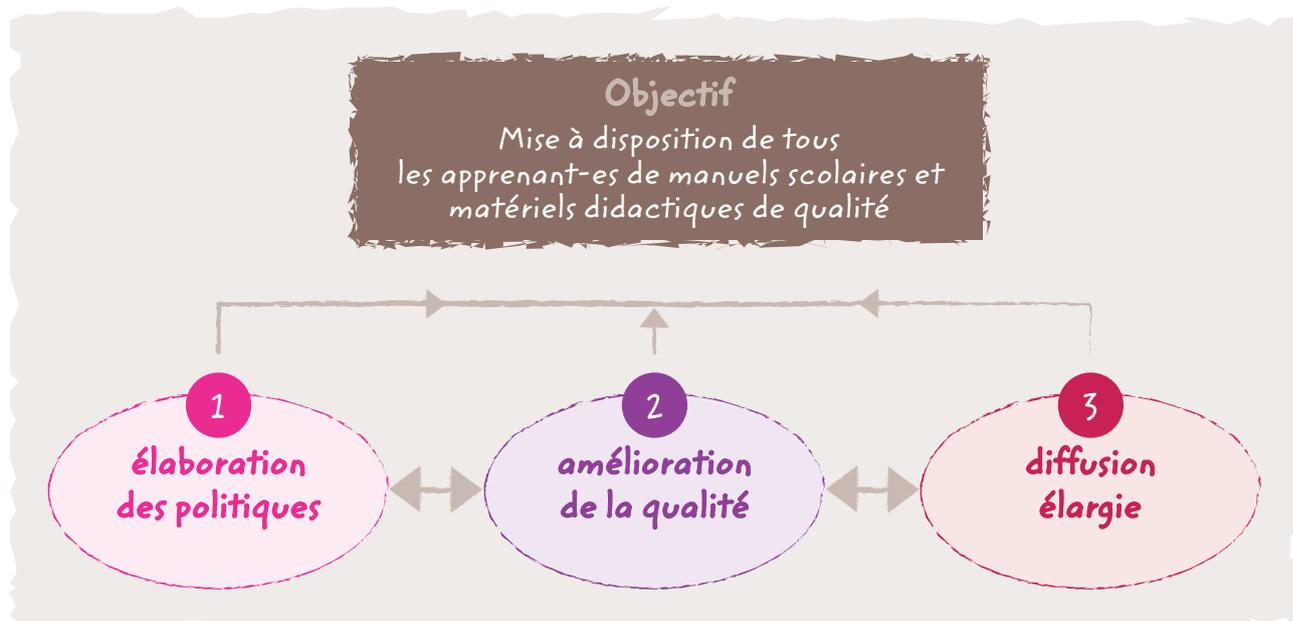
Il se veut pratique et concret et donne des exemples d'actions et d'expériences de la zone Afrique, mais a vocation à être diffusé dans d'autres régions.

Ce guide répond aux priorités de l'UNESCO en matière de promotion de politiques et de pratiques éducatives qui soient respectueuses de l'égalité entre les sexes et qui favorisent l'élaboration de manuels scolaires de qualité. Sur la base de soixante années d'expériences, l'UNESCO met en exergue trois éléments clés à respecter pour élaborer des politiques du manuel scolaire : la qualité, la disponibilité, l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme. Elle propose « une approche axée sur trois exigences essentielles : la paix, les droits de l'homme et le souci de durabilité ; son objectif principal, qui s'inscrit résolument dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement, est de faciliter les processus permettant aux apprenants de se prendre en charge, de contribuer de manière substantielle et positive à la vie de leur communauté, de participer à l'édification d'une culture de paix et de devenir des citoyens du monde informés et responsables ² ».

L'UNESCO et les manuels scolaires : aperçu historique

- ◆ Première Conférence générale de l'UNESCO et Plan d'action pour l'amélioration des manuels et des moyens d'enseignement, instruments de compréhension internationale, Paris, 1946.
- ◆ Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, UNESCO, 1960.
- ◆ Conférence générale de l'UNESCO, Paris, 1983. La Conférence générale invite le Directeur général « à favoriser le renforcement de l'action entreprise dans l'enseignement scolaire, y compris l'enseignement technique et professionnel, notamment par le renouvellement et l'amélioration des programmes, des manuels scolaires et des matériels didactiques...³ ».
- ◆ Conférence générale de l'UNESCO, Paris, 1995. « Tous les acteurs de l'action éducative doivent pouvoir disposer de matériels et de ressources pédagogiques adéquats. À cet égard, il faut procéder aux révisions nécessaires des manuels scolaires pour éliminer les stéréotypes négatifs et les visions déformées de "l'autre"...⁴ ».
- ◆ Réunion d'experts sur le thème « Manuels et matériels pédagogiques : éléments d'une éducation de qualité propres à favoriser la paix, le respect des droits de l'homme, la compréhension mutuelle et le dialogue », Paris, 12-13 décembre 2002.
- ◆ Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques, Paris, UNESCO, 2005.

Finalité et objectifs de la stratégie de l'UNESCO en matière de manuels scolaires et autres matériels d'enseignement



(Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques, extrait de la page 7, Paris, UNESCO, 2005)

Plan du guide

Le présent guide se compose de trois parties et d'annexes.

La première partie rappelle l'importance du manuel scolaire dans une politique éducative de qualité, ainsi que les différents enjeux qu'il comporte en matière d'éducation pour tous et d'égalité entre les sexes. Elle conclut à la nécessité d'un regard critique sur le contenu des manuels.

La deuxième partie est centrée sur l'étude des discriminations fondées sur le sexe dans les manuels. Elle s'attache, à partir des résultats des recherches scientifiques menées par le RIRRS, à analyser les représentations sexuées actuellement véhiculées. Des pistes sont suggérées pour obtenir des représentations promouvant l'égalité entre les sexes. Des outils sont également proposés pour identifier et contrôler les représentations dans les manuels.

La troisième partie expose l'environnement du manuel scolaire. Elle met en évidence les acteurs et actrices qui participent, d'un bout à l'autre de la chaîne du livre, à sa production et à son utilisation et le rôle qu'ils et elles peuvent jouer pour la prise en compte de l'égalité entre les sexes. Elle est illustrée d'exemples d'actions et de projets, déjà menés ou en cours de réalisation.

Chaque partie comporte, sous la rubrique « Pour approfondir... », une sélection de références sur la problématique traitée.

Enfin, les annexes comportent des ressources générales.

Ce guide a donc l'ambition, grâce à cet outil clé qu'est le manuel scolaire, de contribuer à la réalisation des objectifs internationaux en matière d'éducation pour tous, d'égalité entre les sexes et d'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

Notes

1. Voir en annexe les recommandations issues du séminaire du Cameroun, 2005.
2. *Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques*, Paris, UNESCO, 2005.
3. 22 C/Rés., 13.1.2 (c) (ii) : Paix, compréhension internationale, droits de l'homme et droits des peuples, 1983.
4. 28 C/Rés., 5, annexe 2 : Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, 1995.

Partie 1



Partie 2



Partie 3



Partie 1

Enjeux du manuel scolaire pour l'égalité entre les sexes



I - LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE	14
Un support éducatif à la suprématie incontestée	15
L'efficacité du manuel scolaire	15
II - LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL DE CHANGEMENT SOCIAL	16
Un vecteur de socialisation	16
L'impératif des droits humains	16
III - ÉDUCATION ET ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	17
Droits de l'homme, droits des femmes, droits des enfants	17
Droit à l'éducation pour tous, la nécessaire priorité aux filles et aux femmes	18
Le manuel scolaire, variable importante en matière d'éducation des filles et d'égalité entre les sexes	21
POUR APPROFONDIR... Droits de l'homme, égalité entre les sexes et éducation	23



Partie 1 : enjeux du manuel scolaire pour l'égalité entre les sexes

14

Si le manuel scolaire fait l'objet de discussions et de controverses, il fait l'unanimité quant à son rôle clé dans la société. Il participe non seulement à l'instruction, par la diffusion de savoirs, mais aussi à l'éducation, par la transmission, de manière plus ou moins explicite, de modèles de comportements sociaux, de normes et de valeurs. C'est pourquoi le manuel est à la fois un outil pédagogique et un outil de changement social. Pour contrôler son contenu, pour assurer sa diffusion et pour garantir son utilisation dans une société, il doit faire l'objet d'une politique clairement définie.

I. LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

Le manuel scolaire, classiquement composé de textes et/ou d'images, synthétise, structure et rend accessible l'état des connaissances d'une discipline donnée pour assurer les bases d'un même apprentissage et d'une culture partagée à un âge donné. Il transmet donc, à usage des plus jeunes, le capital culturel d'une société à un moment précis.



Manuel scolaire : vecteur essentiel de l'apprentissage composé de textes et/ou d'images réunis en vue d'atteindre un ensemble spécifique d'objectifs pédagogiques ; traditionnellement, un recueil imprimé, relié ou broché, comportant des illustrations et des instructions propres à faciliter les séquences d'activités pédagogiques.

Matériels didactiques : n'importe quel média utilisé à l'appui d'un programme d'apprentissage, souvent pour compléter le texte de base, comme les cahiers d'exercices, les diagrammes, les jeux éducatifs, les bandes audio et vidéo, les affiches et les livres de lecture.

(Définitions extraites de *Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques*, Paris, UNESCO, 2005)



Un support éducatif à la suprématie incontestée

Vecteur de base de connaissances dans toutes les sociétés, le manuel s'avère un support éducatif primordial.

Nombre d'études¹ ont démontré, depuis une trentaine d'années, que la fourniture accrue de matériels pédagogiques, en particulier de manuels scolaires, est le moyen le plus rentable d'améliorer la qualité de l'enseignement. Autrement dit, en tenant compte des contraintes budgétaires (particulièrement sévères dans un contexte de pauvreté), c'est l'une des variables les plus efficaces en termes d'éducation, parmi les variables dites politiques, c'est-à-dire celles sur lesquelles on peut agir.

D'après le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) de la Conférence des Ministres de l'éducation ayant le français en partage (CONFEMEN), l'effet de toute autre mesure éducative comparé à la fourniture en livres se montre modeste, même si des dispositions conjointes permettent de renforcer le rôle du manuel (emploi de personnel enseignant dans les régions dont il parle la langue, féminisation du corps enseignant, etc.).

Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : les résultats du PASEC [Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN] sur neuf pays d'Afrique et de l'océan Indien, Dakar, CONFEMEN, 1999.

L'efficience du manuel scolaire

Le manuel autorise l'accès à toutes sortes d'informations et développe tant la capacité de lecture et d'écriture que l'esprit critique, l'autonomie et la créativité. Pour nombre d'élèves et leurs familles, le manuel est la seule source d'initiation à l'écrit dans les foyers où le livre est absent, quelle qu'en soit la raison : absence de livres liée à la culture, difficultés d'approvisionnement ou de diffusion, cherté, etc. Or, les enfants les plus démunis sont ceux qui disposent le moins d'outils pédagogiques, ce qui peut expliquer, en partie, leurs difficultés d'apprentissage. Aussi l'accès aux livres est-il généralement l'une des recommandations prioritaires des politiques.

Pour le personnel enseignant, le manuel s'avère une ressource pédagogique fondamentale, parfois unique, qui multiplie leurs moyens d'action. En effet, il comporte les principes généraux du programme, il met en ordre la progression pédagogique, il est la base de l'évaluation. De fait, il peut participer à l'autoformation et pallier l'insuffisance de qualification. Dans ce cadre, « le livre du maître » est un apport précieux qui renforce l'impact du livre pour l'élève.

Le manuel reste le moins cher des médias, facilement transportable et utilisable. Cependant, de nombreux problèmes restent à résoudre. Faire un bon manuel est long et difficile ; cela implique un ensemble de coûts importants allant de la fabrication à l'acheminement, en passant par un contrôle de ses qualités pédagogiques et techniques, de son accès et de sa disponibilité sur tout un territoire.



Manuels scolaires et matériels didactiques de qualité : « Une conception plus large et plus actuelle définit comme matériels didactiques de qualité ceux qui engagent les apprenants dans un processus actif d'acquisition des connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour devenir des citoyens responsables de leur communauté et du monde. »

(Définition extraite de *Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques*, Paris, UNESCO, 2005)

Le manuel doit être disponible, accessible et de qualité, sur le plan tant technique que pédagogique.

- ➔ Prévoir la fourniture généralisée et durable de manuels scolaires, de livres de lectures complémentaires et de matériels didactiques pour chaque élève implique de maîtriser la complexité du développement durable des livres et de la chaîne du livre, grâce à des ressources humaines et financières adéquates.
- ➔ Avoir une exigence de qualité pédagogique signifie veiller à la pertinence du contenu et à son adaptation au contexte national, en prenant en compte les questions suivantes :
 - quelles connaissances transmettre ?
 - quelle progression pédagogique adopter ?

À ces conditions, le manuel scolaire - source précieuse d'informations et de compétences - peut être réellement une variable efficace en matière d'éducation pour tous.

II. LE MANUEL SCOLAIRE, UN OUTIL DE CHANGEMENT SOCIAL

Au-delà des questions pédagogiques soulevées par le manuel, se posent aussi des questions « politiques », peut-être plus implicites, mais tout aussi fondamentales.

Un vecteur de socialisation

Dans un monde de plus en plus multimédiatique, l'écrit reste le garant de l'accès à la culture dominante. Aussi le manuel garde-t-il dans toute société une place centrale. Dans les pays aux écrits rares, l'impact du manuel scolaire se trouve renforcé.

De surcroît, par l'interprétation et la mise en forme des savoirs, il est le vecteur (de manière plus ou moins consciente et délibérée) de normes, de valeurs et de modèles de comportements sociaux, grâce aux représentations qui y circulent. « Créer un manuel revient donc à choisir des valeurs, des normes, des représentations sur lesquelles se fondent les espérances d'assurer la cohésion sociale, l'harmonie des rapports entre les hommes et les institutions ; la littérature constituée par les manuels scolaires demeure intentionnelle et engagée² ». Le manuel participe ainsi à la socialisation.

Dès le début du ^{xx}e siècle, les instances internationales ont estimé que les manuels scolaires avaient un rôle à jouer pour défendre la paix et la compréhension mutuelle entre les peuples, deux objectifs majeurs de l'UNESCO depuis sa création en 1946.

L'impératif des droits humains

Les instances internationales défendent, au travers des instruments ratifiés par nombre de pays, l'idée de valeurs universelles, qui se traduisent en « droits humains ». Concrètement, l'impératif des droits humains implique non seulement de contrôler l'absence de préjugés et de discriminations, qui sont des violations des droits de l'homme, mais aussi explicitement de promouvoir les droits de l'homme et de veiller à produire des représentations qui favorisent l'égalité entre les êtres humains.



Les manuels scolaires doivent donc respecter cette approche fondée sur les droits. Selon la Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques, « une approche fondée sur les droits de l'homme appliquée à l'élaboration des manuels scolaires implique donc la volonté d'éliminer toutes les formes d'intolérance, les préjugés et les stéréotypes qui constituent une menace pour les droits de l'homme et encouragent les attitudes négatives et les comportements violents. Les manuels scolaires et autres matériels d'enseignement qui intègrent les valeurs liées aux droits de l'homme deviennent de ce fait un instrument essentiel au service d'une éducation de qualité, laquelle s'efforce de répondre à l'aspiration fondamentale de tous les membres de la famille humaine à vivre en paix et dans la dignité »³.



Approche fondée sur les droits : pour le système des Nations Unies, la notion d'approche fondée sur les droits implique que l'ensemble des programmes de coopération, des politiques et de l'assistance technique doit promouvoir la réalisation des droits de l'homme énoncés dans la Déclaration universelle et autres instruments internationaux relatifs aux droits humains.

(Définition extraite de *Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques*, Paris, UNESCO, 2005)

III. ÉDUCATION ET ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Ainsi, il apparaît indispensable de connaître et de prendre appui sur les instruments internationaux qui, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, fondent et explicitent ces droits.

Droits de l'homme, droits des femmes, droits des enfants

Si la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 constitue le socle des droits humains, deux textes fondamentaux ont permis de compléter le système des droits en mettant un accent particulier sur les droits des femmes et des enfants : la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) de 1979 et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE) de 1989.

En 1993, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne « demande instamment que les femmes jouissent pleinement et dans des conditions d'égalité de tous leurs droits fondamentaux » (Partie 3, « Égalité de condition et droits fondamentaux de la femme », paragraphe 36, déclaration et programme d'action).

Deux ans plus tard, la Déclaration de Beijing lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes réaffirme la volonté de « garantir la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales ». L'accès à l'éducation est la condition de réalisation des droits fondamentaux de la personne humaine.

Droit à l'éducation pour tous, la nécessaire priorité aux filles et aux femmes

L'égalité de droit entre les hommes et les femmes, notamment dans le domaine de l'accès à l'éducation, a contribué à l'élaboration du concept de droit à l'éducation pour tous. En retour, la plus grande ouverture du secteur de l'éducation aux filles a permis de renouveler la question de la justice sociale et de promouvoir des relations égalitaires entre les sexes.

C'est aussi, de manière pragmatique, une voie pour combattre le sous-développement et assurer le développement durable, l'éducation des filles et des femmes ayant une influence positive dans tous les domaines de la vie sociale : la santé, la démographie, l'économie, l'éducation des enfants et le bien-être des populations. L'éducation est donc importante pour transformer les rapports sociaux et soutenir le développement économique, social et politique. « Doter la fille et la femme africaines des outils intellectuels et mentaux de développement constitue les meilleurs gages pour réduire, à terme, la pauvreté en Afrique, accroître les revenus familiaux, planifier les naissances, réduire la mortalité infantile, améliorer l'état de santé de toute la famille, réduire les risques de conflits, augmenter l'espérance de vie et donner plus de dignité aux Africaines et aux Africains⁴. »

Aussi la priorité devrait-elle être accordée aux filles et aux femmes en matière d'éducation, analyses et rapports mettant en évidence les inégalités persistantes entre les sexes dans ce domaine.

Voici quelques étapes phares de ce processus :

- ◆ **1960.** Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (Paris).
- ◆ **1979.** Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Nations Unies, New York).
- ◆ **1990.** Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande).
- ◆ **1995.** Déclaration et plate-forme d'action, quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, Chine).
- ◆ **2000.** Cadre d'action de Dakar, « L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs », Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal).
- ◆ **2000.** Déclaration du Millénaire (Nations Unies, New York).
- ◆ **2005.** Plan d'action du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (Nations Unies, New York)⁵.



Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, Paris, UNESCO, 1960

L'article premier définit ainsi la discrimination en matière d'enseignement :

« Le terme "discrimination" comprend toute distinction, exclusion, limitation ou préférence qui, fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance, a pour objet ou pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de traitement en matière d'enseignement. »

L'article 5 stipule :

« L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux. »



Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), 1979

L'article 10 stipule :

« Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation et, en particulier, pour assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme :

- a) les mêmes conditions d'orientation professionnelle, d'accès aux études et d'obtention de diplômes dans les établissements d'enseignement de toutes catégories, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, cette égalité devant être assurée dans l'enseignement préscolaire, général, technique, professionnel et technique supérieur, ainsi que dans tout autre moyen de formation professionnelle ;
- b) l'accès aux mêmes programmes, aux mêmes examens, à un personnel enseignant possédant les qualifications de même ordre, à des locaux scolaires et à un équipement de même qualité ;
- c) l'élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement en encourageant l'éducation mixte et d'autres types d'éducation qui aideront à réaliser cet objectif et, en particulier, en révisant les livres et programmes scolaires et en adaptant les méthodes pédagogiques. »



Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, 1990

Dans l'article 3 « Universaliser l'accès et promouvoir l'équité », le paragraphe 3 stipule :

« La priorité absolue devrait être d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée, ainsi que de lever tous les obstacles à leur participation active. Tous les stéréotypes sexuels sont à bannir de l'éducation. »



Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995

Chapitre IV, section B, paragraphes 69 à 79 et notamment le paragraphe 74 :

« Les programmes scolaires et le matériel pédagogique demeurent dans une large mesure empreints de préjugés sexistes et sont rarement adaptés aux besoins spécifiques des filles et des femmes. Les rôles féminins et masculins traditionnels s'en trouvent ainsi renforcés, ce qui prive les femmes de la possibilité de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie de la société. Le fait que les éducateurs à tous les niveaux ne sont généralement pas sensibles au problème accentue les disparités existantes en encourageant les comportements discriminatoires et en sapant la confiance en soi des filles. »



Cadre d'action de Dakar, « L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs », 2000

La fourniture de manuels scolaires et autres matériels de qualité est une condition indispensable à la réalisation des six objectifs de l'éducation pour tous, mais plus particulièrement des objectifs 2 et 5 :

« Objectif 2. Faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. »

« Objectif 5. Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite. »



Déclaration du Millénaire, Nations Unies, New York, 8 septembre 2000

Parmi les objectifs du Millénaire, figurent les objectifs suivants :

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous.

Objectif 3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.

« Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 6 au 8 septembre 2000, à l'aube d'un nouveau millénaire [...]. Nous décidons [...]

« Que, d'ici à 2015, les enfants partout dans le monde, garçons et filles, seront en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires et que les filles et les garçons auront à égalité accès à tous les niveaux d'éducation. [...]

« De promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie, et de promouvoir un développement réellement durable [...]. »



Plan d'action du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, Nations Unies, New York, 2005

« La communauté internationale est de plus en plus unanime à considérer que l'éducation aux droits de l'homme facilite considérablement la réalisation des droits de l'homme. »

« On peut définir l'éducation aux droits de l'homme comme l'ensemble des activités d'éducation, de formation et d'information visant à inculquer une culture universelle des droits de l'homme faite de connaissances, d'aptitudes et de comportements de nature :

- a) à renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- b) à assurer le développement du sens de la dignité et le plein épanouissement de la personnalité humaine ;
- c) à favoriser la compréhension, la tolérance, l'égalité des sexes et l'amitié entre toutes les nations, les peuples autochtones et les groupes raciaux, nationaux, ethniques, religieux et linguistiques ;
- d) à aider tous les êtres humains à participer utilement au fonctionnement d'une société libre et démocratique fondée sur les principes du droit ;
- e) à consolider et à maintenir la paix ;
- f) à promouvoir un développement durable et une justice sociale centrés sur l'homme. »

(Assemblée générale, cinquante-neuvième session, A/59/525/Rev.1)

Le manuel scolaire, variable importante en matière d'éducation des filles et d'égalité entre les sexes

Malgré les progrès accomplis durant la dernière décennie, il reste beaucoup à faire pour « éliminer les disparités » entre les sexes, et *a fortiori* pour atteindre l'égalité, notamment dans l'éducation.

Le problème crucial reste la sous-scolarisation des filles, qui se mesure par l'accès à l'école, par le rendement scolaire et par la « survie » au sein du système scolaire. Les freins à la scolarisation des filles sont nombreux : le contexte économique et la faiblesse des revenus, l'environnement familial et social avec des structures traditionnelles patriarcales, les défaillances du fonctionnement du système scolaire (insuffisance d'écoles, de matériels scolaires, d'enseignant-es, violences sexuelles envers les filles, etc.).

La sous-scolarisation des filles est aussi à relier à la question des manuels dans la mesure où l'inégalité et les discriminations entre les garçons et les filles se trouvent renforcées par le manuel, au pouvoir de légitimation d'autant plus fort qu'il est une denrée rare :

- ◆ les filles possèdent moins de livres que les garçons, du fait de leur pénurie et de leur cherté ;
- ◆ les représentations des deux sexes contenues dans les manuels et diffusées dans les interactions avec l'enseignant-e sont défavorables aux filles et perdurent (cf. Partie 2).

Pour ces raisons, l'accès aux manuels doit être facilité pour les filles et les représentations doivent être modifiées. Le personnel enseignant doit aussi être formé afin de ne pas participer à la transmission de représentations porteuses d'inégalités, quel que soit le manuel utilisé.

Analysant un manuel scolaire de Côte d'Ivoire, des chercheur-es signalent que, « dans l'analyse des obstacles à la scolarisation et à la réussite scolaire des filles, une grande partie de la littérature a été consacrée à l'influence des facteurs socio-économiques et culturels et l'on a rarement évoqué l'influence des facteurs liés à l'environnement scolaire [...]. [Les résultats scolaires] sont également fonction de la façon dont les systèmes scolaires favorisent et perpétuent la discrimination à l'égard des filles ». (Rachelle Djangone, Édouard Talnan et Mathurin Irié, « Système scolaire et reproduction des rôles sexués : une analyse du manuel scolaire du cours préparatoire deuxième année en Côte d'Ivoire ». Communication au colloque « Genre, population et développement en Afrique », 2001)

Adama Ouédraogo fonde son étude sur l'image des filles véhiculée par l'institution scolaire sur l'hypothèse suivante : « On peut se demander si certains facteurs internes liés à l'offre scolaire, notamment au contenu enseigné, ne seraient pas aussi préjudiciables à l'arrivée et à l'intégration des filles à l'école. » Il conclut : « L'image étriquée et tronquée de la fille et de la femme inscrite dans un déterminisme rigide des rôles peut engendrer diverses conséquences. D'une part, elle est susceptible de provoquer la naissance de sentiments de frustration et d'entraver l'épanouissement de la personnalité de la fille. Ces sentiments de frustration peuvent en outre influencer sur le processus de son intégration scolaire. D'autre part, le carcan défini par cette image féminine stéréotypée prive la fille de son potentiel de créativité intellectuelle, affective et volitive. Au plan social, la cité se prive ainsi d'un important capital humain reproductif qui ne pourra pas contribuer pleinement à son développement. » (Adama Ouédraogo, « Les contenus sexistes des manuels scolaires. Au malheur des filles et des femmes dans les manuels burkinabé », p. 121-140. Dans : Marie-France Lange (dir. publ.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Khartala, 1998)

Dans le cadre d'une politique éducative de qualité, prendre conscience de toutes les dimensions du manuel scolaire, c'est savoir que le manuel scolaire est un outil pédagogique de première importance comme outil de culture, outil de réussite scolaire et outil de formation continue pour le personnel enseignant. Il est aussi un outil de changement social comme vecteur de valeurs universelles.

En termes de changement social, priorité est donnée, dans les instruments internationaux, à la lutte contre les inégalités entre les sexes, qui contreviennent à l'idéal de justice et entravent le développement.

Aussi est-il primordial que le manuel scolaire fasse l'objet de politiques qui intègrent et respectent les droits des filles et des femmes à jouir pleinement d'une éducation de qualité.



POUR APPROFONDIR... Droits de l'homme, égalité entre les sexes et éducation

- Institut Georg Eckert. Bulletin du réseau IGE/UNESCO de recherches internationales sur les manuels scolaires, nos 1-10. Braunschweig (Allemagne). Publication étalée sur plusieurs années.
- Delors, J. (dir.) 1996. *L'éducation : un trésor est caché dedans*, rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle.
- Rosenberg, D. 2002. *Des livres pour les écoles. Améliorer l'accès aux ouvrages de lecture en Afrique*. ADEA, Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif, n° 9 (1^{re} éd. anglaise, 2000).
- Source documents for textbook evaluation and approval [Documents de référence pour l'évaluation et l'homologation des manuels scolaires]. 2001. Paris, UNESCO.
- Stromquist, N. 1997. *Faire davantage participer les filles et les femmes à l'éducation*. Paris, UNESCO, Institut international de planification de l'éducation.
- UNESCO/DANIDA. Ensemble de directives élaborées dans le cadre de l'Initiative relative à l'approvisionnement en matériels d'apprentissage de base de neuf pays d'Afrique.
- UNESCO. 2002. *Le défi de la parité entre les sexes dans l'éducation de base, étude statistique, 1990-1998*. Paris, UNESCO. (ED-2002/WS 10.)
- . 2003. *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon les genres pour 2002-2007*. Paris, UNESCO.
- . 2003-2004. *Éducation pour tous. Le pari de l'égalité*. Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Paris, UNESCO.
- . 2005. *Éducation pour tous. L'exigence de qualité*. Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Paris, UNESCO.
- . 2006. *Éducation pour tous. L'alphabétisation*. Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Paris, UNESCO.
- . 2007. *L'éducation pour tous en 2015 : Un objectif accessible ?*. Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Paris, UNESCO

Notes

1. Cf. la recension de Ian Montagnes, *Manuels et matériels pédagogiques 1990-1999. Études thématiques*, Paris, UNESCO, 2001 (Forum mondial sur l'éducation, 2000).
2. Suzanne Mollo-Bouvier et Yvonne Pozo-Medina, *La discrimination et les droits de l'homme dans les matériels didactiques. Guide méthodologique*, Paris, UNESCO, 1991, *Études et documents d'éducation* n° 57, p. 12.
3. *Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques*, Paris, UNESCO, 2005.
4. Aïcha Bah-Diallo, préface de l'ouvrage d'Alice Tiendrébéogo-Kaboret, *Inventaire des expériences novatrices en matière d'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Ouagadougou, CIEFFA, 2003.
5. Une présentation du Programme mondial est donnée en annexe.



Les représentations sexuées dans les manuels scolaires

I - COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE SEXE ET GENRE	26
II - COMMENT ÉTUDIER LE SYSTÈME DE GENRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES ?	28
Une approche traditionnelle : la dénonciation des stéréotypes de sexe	28
Une nouvelle approche : l'étude des représentations sexuées	29
Les représentations sexuées dans les manuels de mathématiques	30
III - QUELLES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DANS LES MANUELS DE MATHÉMATIQUES ? EXEMPLES DE QUATRE PAYS	31
Un univers masculin	32
Une raréfaction des personnages féminins au fil du cursus scolaire	34
Des portraits différents selon l'âge et le sexe des personnages	36
IV - PISTES POUR UN SYSTÈME DE GENRE ÉGALITAIRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES	41
Conditions préalables pour promouvoir l'égalité entre les sexes	41
Les choix en matière de personnages dans un manuel scolaire	41
Les personnages sexués : quatre questions essentielles	42
Du non-sexisme à une offensive égalitaire	47
V - DES OUTILS POUR CONTRÔLER LES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DES MANUELS SCOLAIRES	48
Étape 1. Choisir les caractéristiques et établir des listes de modalités	49
Étape 2. Recenser les personnages grâce à des grilles	52
Étape 3. Établir des tableaux récapitulatifs	57
Étape 4. Faire un bilan des représentations sexuées	62
POUR APPROFONDIR... Sexisme, genre dans les manuels scolaires	63



Partie 2 : les représentations sexuées dans les manuels scolaires

26

Utiliser les manuels scolaires comme levier pour favoriser le changement social suppose une bonne connaissance de leur contenu et une réflexion sur les messages qu'ils véhiculent. Fondée sur le concept de genre, qu'il convient de définir, l'analyse des manuels proposée dans cette partie à partir des travaux du Réseau international de recherche sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires donne à la fois des arguments pour réviser les manuels scolaires et des outils pour élaborer des messages susceptibles de promouvoir l'égalité entre les sexes.

I. COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE SEXE ET GENRE

Dans nombre de contextes culturels, les différences entre filles et garçons et entre femmes et hommes sont considérées comme naturelles. Les enfants à leur naissance sont classés, le plus souvent à partir de l'observation de leurs organes génitaux, en deux catégories, masculin ou féminin. En raison de leur appartenance à l'une des deux catégories, la société leur reconnaît des capacités et attend d'eux des attitudes et des comportements. Leurs droits et leurs devoirs, leurs rôles sociaux, économiques et politiques sont différents pendant leur enfance et tout au long de leur vie d'adulte. Toutes les sociétés s'organisent sur cette première différenciation sociale qui commande largement la vie des individus.

Des philosophes, des anthropologues et des sociologues se sont interrogés sur ces catégories et ont montré que la « féminité » et la « masculinité » n'avaient pas de définition universelle : telle qualité attribuée aux hommes dans un contexte le sera aux femmes dans un autre ; telle tâche estimée, avec la force de l'évidence, comme féminine ici sera jugée comme masculine ailleurs. Ainsi, l'anthropologue Margaret Mead, étudiant des sociétés traditionnelles en Océanie au début du xx^e siècle, affirme que, « chez une tribu des Philippines, il est convenu qu'aucun homme n'est capable de garder un secret ; pour les Manus, seuls les hommes sont censés aimer jouer avec les petits enfants ; les Toda considèrent que presque tous les travaux domestiques revêtent un caractère trop sacré pour être confiés aux femmes ¹ ». Dans de nombreuses sociétés contemporaines, ces assertions pourraient être renversées : les femmes sont considérées comme plus bavardes que les hommes, on leur prête une faculté de maternage naturelle, elles sont aussi jugées plus aptes à prendre en charge les travaux domestiques. Dans



certaines cultures, les femmes portent les lourds fardeaux ou entretiennent la voirie, alors que dans d'autres elles sont présumées trop faibles physiquement pour assurer ces tâches. La naturalisation des identités sexuées est ainsi remise en question. La différenciation entre garçons et filles, hommes et femmes, s'appuie sur des différences anatomiques, mais elle est aussi construite socialement. Les concepts « sexe » et « genre » permettent de mieux saisir la double composante des identités sexuées.



Le « **sexe** » se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles. Il renvoie à la différence observable entre leurs organes génitaux et à leurs fonctions physiologiques dans la procréation.



Le « **genre** » se réfère à la culture et à la classification sociale en « masculin » et en « féminin ». Le genre fait donc référence aux qualités, aux goûts, aux aptitudes, aux rôles et aux responsabilités, associés aux hommes et aux femmes dans une société. La définition du masculin et du féminin connaît une grande variabilité, preuve de son origine sociale, puisque chaque société élabore son classement selon des critères et des logiques qui lui sont propres. Les notions de masculin et féminin ne s'élaborent pas indépendamment l'une de l'autre mais sont interdépendantes.

La confusion entre sexe et genre est courante. C'est en s'appuyant sur les différences biologiques entre les sexes que la différenciation sociale du masculin et du féminin est naturalisée. Elle est alors perçue comme indiscutable.

Le fait d'être mâle ou femelle ne suffit donc pas pour qu'une personne devienne une fille ou un garçon, puis une femme ou un homme dans les rôles sociaux qui lui incombent selon la société dans laquelle elle vit. Pour cela, elle va connaître, dès le début de son existence, un apprentissage. Elle va être confrontée à des attentes et à des exigences et connaître aussi des traitements, des opportunités, des expériences différentes selon son sexe. Ce vécu lui permet d'intégrer toutes les caractéristiques et tous les rôles attribués à l'un ou l'autre genre. Cet apprentissage débute au sein de la famille et est relayé par l'ensemble des membres et des institutions de la société. Il se fait de façon quotidienne. Les contraintes sexuées imposées par le monde social sont ainsi intériorisées comme naturelles. Comme l'affirmait Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient² » ; de la même façon, on ne naît pas homme, on le devient.

Cette approche par le genre induit une nouvelle compréhension des inégalités entre hommes et femmes. En effet, la bipolarisation masculin/féminin s'accompagne dans toutes les sociétés d'une hiérarchisation. Cette hiérarchisation n'est pas naturelle ; elle est construite socialement. Les relations inégalitaires entre hommes et femmes — la domination masculine, la subordination féminine — ne sont donc ni prédéterminées ni immuables. Elles résultent des « rapports sociaux de sexe » dans une société. Ces rapports sont le plus souvent défavorables aux femmes et préjudiciables sur les plans économique, social, juridique, sanitaire, culturel... Aussi les actions menées et les politiques incluant une perspective de genre cherchent-elles à promouvoir les femmes dans tous les domaines. Il convient de noter que les rapports sociaux de sexe et les identités de genre peuvent aussi avoir des effets négatifs sur les hommes : la surmortalité masculine, par exemple, est expliquée en partie par des comportements sociaux associés à la virilité : consommation d'alcool, tabagisme, vitesse au volant, etc.

L'école et les manuels scolaires jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage des rôles sexués. Les représentations du masculin et du féminin sont légitimées par un support fortement valorisé. Assimilé par les enfants, le « système de genre », c'est-à-dire « l'ensemble des normes, croyances, pratiques, connaissances qui organisent les rapports entre les hommes et les femmes³ », aura des répercussions sur la scolarisation et les trajectoires scolaires des filles, ainsi que sur l'ensemble de leurs expériences. C'est dans cette perspective que le manuel peut être examiné comme potentiel vecteur d'égalité entre les sexes.



II. COMMENT ÉTUDIER LE SYSTÈME DE GENRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES ?

28

Une approche traditionnelle : la dénonciation des stéréotypes de sexe

Les études consacrées aux contenus des manuels scolaires sont nombreuses. Centrées sur les discriminations racistes et la xénophobie, elles se sont intéressées dès les années 60 au sexisme, c'est-à-dire aux discriminations fondées sur le sexe, en particulier à l'égard du sexe féminin. Ces recherches se sont notamment développées à partir de 1981 grâce au vaste programme d'études nationales lancé par l'UNESCO à la suite de la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme, égalité, développement et paix (Copenhague, 1980). Elles ont permis l'analyse de manuels de toutes disciplines et de tous niveaux dans des pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Ces études ont été synthétisées dans un ouvrage intitulé *Non aux stéréotypes ! Vaincre le sexisme dans les livres pour enfants et les manuels scolaires*⁴. Plus récemment, de nombreuses études ont été publiées. Il n'est pas possible d'en faire une recension complète⁵.

Ces études sont unanimes à dénoncer le sexisme et la présence de nombreux préjugés dévalorisants pour les femmes : faiblesse numérique des personnages féminins dans les enseignements généraux, ou au contraire surreprésentation dans les formations professionnelles à caractère sanitaire et social⁶ ; femmes et hommes restant cantonnés dans des caractères, des rôles, des activités socioprofessionnelles qui leur sont traditionnellement associés. Les femmes, souvent anonymes, sont ainsi enfermées dans la sphère domestique et gardent le monopole de la coquetterie, de la faiblesse, de l'affectivité, de la dépendance. Les hommes incarnent la force physique et morale, l'autorité, l'autonomie. La plupart de ces publications débouchent sur la préconisation d'actions en vue d'éliminer les préjugés liés au sexe : campagnes de sensibilisation, actions de formation, recommandations des maisons d'édition aux créateurs et créatrices, etc.

La majorité de ces études ont des caractéristiques méthodologiques communes.

- ◆ Elles visent essentiellement à dévoiler les stéréotypes liés au sexe, à savoir des représentations simplifiées, réductrices et figées de certaines caractéristiques attribuées à un individu ou à un groupe défini par son sexe (par exemple, « les femmes sont bavardes », « les hommes ne sont pas coquets »).
- ◆ Les informations sont souvent relevées, et l'analyse est parfois faite, grâce à des catégories préétablies telles que « rôle traditionnel-rôle non traditionnel », « rôle valorisant-rôle dévalorisant ».
- ◆ Elles sont basées sur des extraits d'ouvrages que l'on choisit parce que l'on considère qu'ils contiennent du sexisme et/ou des stéréotypes que l'on souhaite dénoncer.
- ◆ Les études sont souvent qualitatives ou utilisent les méthodes quantitatives de façon restreinte, en comptabilisant, par exemple, uniquement le nombre d'individus de sexe masculin ou féminin.

Ainsi, on se heurte à des difficultés méthodologiques.

- ◆ Le relevé des stéréotypes de sexe ou de la discrimination demande une définition, difficile à fixer, de toutes les formes de sexisme par rapport à un idéal d'égalité. De plus, comment déterminer des catégories préétablies telles que « valorisant-dévalorisant », « traditionnel-non traditionnel » ? La collecte des informations dépend à la fois du contexte culturel et de la sensibilité de la personne qui l'effectue.
- ◆ Seuls les stéréotypes et les situations discriminatoires apparentes risquent d'être notés et dénoncés, ce qui introduit un biais méthodologique. En effet, comment relever des manques qui induisent un sexisme, une discrimination « en creux » ?



- ◊ Basées sur des extraits, ces approches offrent peu de possibilités de comparaison :
 - elles ne permettent pas l'étude et la comparaison rigoureuse de vaste corpus ;
 - elles ne permettent pas de bien cerner les évolutions. D'une part, les stéréotypes les plus criants peuvent avoir disparu, sans pour autant que le manuel contienne des relations égalitaires entre les sexes, d'autre part, les définitions et les expressions du sexisme évoluent.

Ces études, pourtant très fines et qui ont permis des avancées dans la lutte contre le sexisme, risquent d'être perçues comme trop subjectives et d'être peu susceptibles de faire la démonstration de la récurrence de biais dans les représentations des identités et des rôles sexués. Elles peuvent alors manquer de force pour convaincre les maisons d'édition, les équipes de conception, les instituts pédagogiques et les ministères de la nécessité de se mobiliser pour changer les manuels scolaires.

Une nouvelle approche : l'étude des représentations sexuées

À partir de ces constats, une nouvelle approche est proposée par le Réseau de recherche internationale sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires.

Cette approche consiste à mettre en œuvre une méthode quantitative - qui permet l'étude et la comparaison de corpus importants - et à étudier les identités sexuées et l'ensemble des rôles sociaux sexués, et non à identifier seulement le sexisme ou la discrimination à l'encontre d'un sexe. Il s'agit, en se basant sur la compréhension des mécanismes d'élaboration des représentations du masculin et du féminin, de dévoiler le système de genre du manuel, à partir de deux principes fondamentaux.

- ⇒ **Les représentations sexuées s'incarnent dans le personnage, c'est donc sur lui que l'on doit agir pour promouvoir l'égalité entre les sexes.**

Élément clé des écrits pour la jeunesse, le personnage apparaît même dans des textes succincts comme les exercices d'un manuel scolaire qui constituent des embryons d'histoire. Il est porteur de qualités, de rôles, de statuts, d'actions et d'attributs ; il évolue dans un décor, un territoire et est pris dans un réseau d'interactions avec d'autres personnages. C'est au travers de l'ensemble de ces caractéristiques que l'on va découvrir ce qu'est être un homme, une femme, une fille, un garçon dans une société donnée.

- ⇒ **L'inscription du personnage dans un support, ici le manuel scolaire, participe à l'élaboration des représentations sexuées. Aussi convient-il d'envisager l'organisation interne et la finalité du support.**

Le personnage peut apparaître soit dans les textes, soit dans les images. Cette distinction est importante pour plusieurs raisons :

- les caractéristiques du personnage s'expriment différemment dans les images et dans les textes ;
- textes et images ne renvoient pas la même représentation du masculin et du féminin ;
- les images ont une plus grande visibilité ; moins nombreuses, occupant un espace plus important dans la page, elles sont plus faciles à contrôler.

Il faut donc s'intéresser aux textes, aux images et à leur articulation.

Les textes comme les images obéissent à des finalités pédagogiques différentes. Il est nécessaire de comprendre comment sont organisées les connaissances. Par exemple, les leçons comportent-elles une partie « cours », une

partie « exercices », des documents ? Ainsi, un personnage placé dans la partie cours, étudiée avec l'enseignant-e par l'ensemble de la classe, aura plus de visibilité que celui qui est inclus dans les exercices.

Concrètement, il s'agit grâce à un questionnaire de :

→ Compter de manière exhaustive les personnages selon le sexe et l'âge :

- les hommes ;
- les femmes ;
- les garçons ;
- les filles ;
- les neutres (l'élève, l'enfant...) ;
- les indéterminés (c'est-à-dire les personnages non définis par un sexe ou par un âge).

Le comptage se fait en fonction de leur place dans le manuel (dans le texte ou dans l'image, dans le cours ou dans l'exercice).

→ Relever les caractéristiques du personnage qui participent à l'élaboration du genre :

- sa forme : personnage individuel ou collectif (« les enfants », par exemple) ;
- sa fonction pédagogique : « fidélisateur », qui accompagne l'élève tout au long du manuel ; « pictogramme », qui aide l'élève à se repérer dans le manuel ; « substitut », qui représente l'enseignant-e ou l'élève dans les illustrations ;
- son rôle : un « héros » ou un personnage de second plan ;
- ses fonctions sociales, professionnelles ou/et familiales révélées par les modalités de désignation du personnage (prénom, nom, lien de parenté, statut, profession...) ;
- ses attributs de sexuation, concernant la coiffure, les objets de décoration tels les bijoux ou le maquillage, les vêtements... ;
- ses attributs concernant des objets ou des caractéristiques physiques ;
- ses traits de caractère ou de personnalité, traits psychologiques ;
- ses activités ou ses actions ;
- ses interactions avec les autres personnages ;
- les lieux, les espaces géographiques et culturels dans lesquels il est inscrit.

Ces nombreux éléments contribuent à l'élaboration de portraits aux multiples facettes et à la description de la société fictive dans le manuel. C'est en combinant les différents indices relevés et en les comparant que l'analyse met au jour les identités, les rôles sexués et le système de genre véhiculés par le manuel scolaire.

Une fois l'analyse des représentations sexuées réalisée, il sera possible de dénoncer des mécanismes de dévalorisation, de discrimination à l'encontre d'un sexe en s'appuyant sur des données quantitatives qui autorisent les comparaisons.

Les représentations sexuées dans les manuels de mathématiques

Le Réseau international de recherche sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires a choisi d'étudier des livres de mathématiques. Ce choix relève de plusieurs motivations.

◊ Apporter la preuve qu'il est important de considérer toutes les disciplines.

Les manuels de lecture, d'histoire, de géographie ou d'instruction civique sont considérés comme riches en représentations sociales. Or, si les cours de mathématiques sont en apparence neutres et semblent pauvres en représentations, les notions abstraites se traduisent, pour faciliter l'apprentissage, en exemples puisés dans la vie quotidienne de l'enfant. Ils mettent alors en scène des personnages, porteurs d'identité sexuée. Les manuels de mathématiques véhiculent de nombreuses représentations sur la société, d'autant plus prégnantes qu'on y est consciemment peu attentif.



◇ **Participer à la déconstruction de la naturalisation des compétences dans les disciplines scientifiques.**

L'aptitude à comprendre les mathématiques est un bon exemple de la naturalisation des compétences intellectuelles. Dans nombre de cultures, le sens commun considère que les garçons et les hommes sont doués « naturellement » pour les disciplines scientifiques et techniques, alors que les filles et les femmes le sont pour les lettres et les sciences sociales.

◇ **Étudier une discipline particulièrement discriminante pour les femmes.**

La naturalisation des compétences mathématiques a des conséquences importantes, particulièrement pénalisantes pour les femmes. Elle explique, en partie, le déficit d'orientations des filles dans les voies scientifiques et leurs difficultés d'accès à des professions valorisées économiquement, socialement et symboliquement pour lesquelles la sélection est fondée sur les capacités en mathématiques.

III. QUELLES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DANS LES MANUELS DE MATHÉMATIQUES ? EXEMPLES DE QUATRE PAYS

Vingt-quatre manuels de mathématiques ont été étudiés grâce à cette méthodologie. Ils sont utilisés pour l'enseignement primaire dans trois pays de l'Afrique subsaharienne, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Togo, et dans un pays d'Afrique du Nord, la Tunisie.

Le corpus étudié

Cameroun :

Champion en mathématiques. En français. EDICEF-CLE, 1998.
Six niveaux scolaires. Principale édition circulant au Cameroun (système francophone).

Côte d'Ivoire :

Mathématiques. En français. NEI/CEDA, collection École et Développement. De 1997 à 2001.
Abidjan.
Six niveaux scolaires. Principale édition circulant en Côte d'Ivoire.

Togo :

Le nouveau calcul quotidien. En français. Nathan. 1999-2000.
Six niveaux scolaires. Principale édition circulant au Togo.

Tunisie :

Livre de mathématiques. En arabe. Centre national pédagogique. 2002-2003.
Six niveaux scolaires. Unique livre de mathématiques en Tunisie.

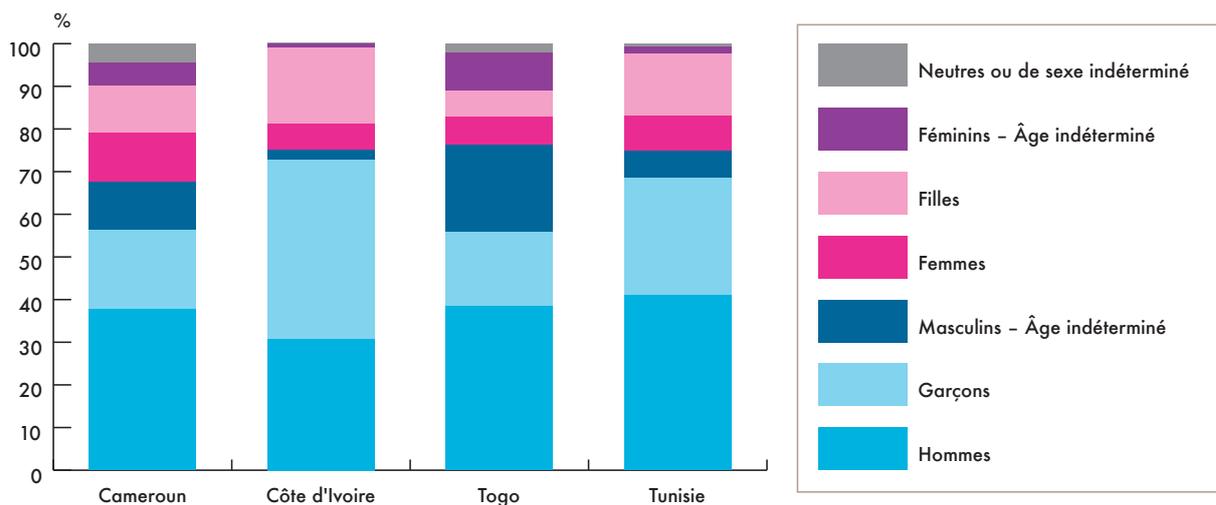
Quelques résultats...

Les résultats présentés ci-dessous concernent les personnages individuels recensés dans les textes des manuels scolaires des quatre pays⁷. Ces personnages sont très nombreux : 952 dans les manuels du Togo, 991 dans ceux du Cameroun, respectivement 1008 et 1361 dans ceux de Côte d'Ivoire et de Tunisie.

UN UNIVERS MASCULIN

Qu'observe-t-on ?

Répartition des personnages par sexe et âge dans les textes





- La présence quasi exclusive de personnages sexués. En effet, on recense très peu de désignations neutres, telles que l'enfant ou l'élève, ou de personnages dont il est impossible de déterminer le sexe (en raison, par exemple, d'un prénom inconnu). Parallèlement, on recense relativement peu de personnages dont l'âge n'est pas connu.
- Une très forte surreprésentation des personnages masculins : entre 67,6 % au Cameroun et 76,4 % au Togo. À l'exception de la Côte d'Ivoire, les hommes sont toujours plus nombreux que les garçons ; plus d'un personnage sur trois est un homme. Les hommes sont donc les personnages de prédilection, les personnages les plus souvent choisis, pour dispenser l'enseignement des mathématiques.
- Un déficit de personnages féminins flagrant : entre 21,4 % au Togo et 28 % au Cameroun. Les filles sont plus nombreuses que les femmes, sauf au Cameroun et au Togo, où il y a égalité. Les femmes, représentant entre 6,2 % des personnages en Côte d'Ivoire et 11,5 % au Cameroun, sont les personnages oubliés.

En conséquence :

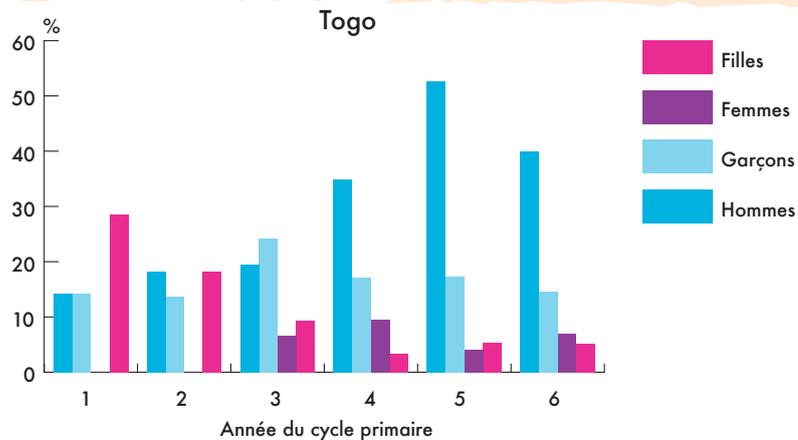
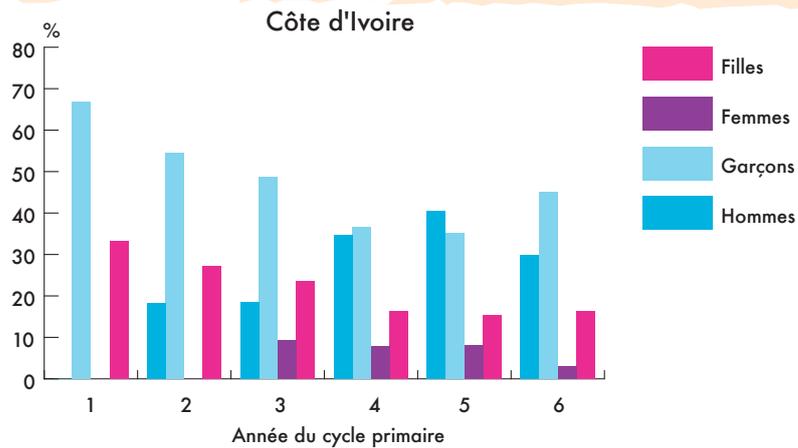
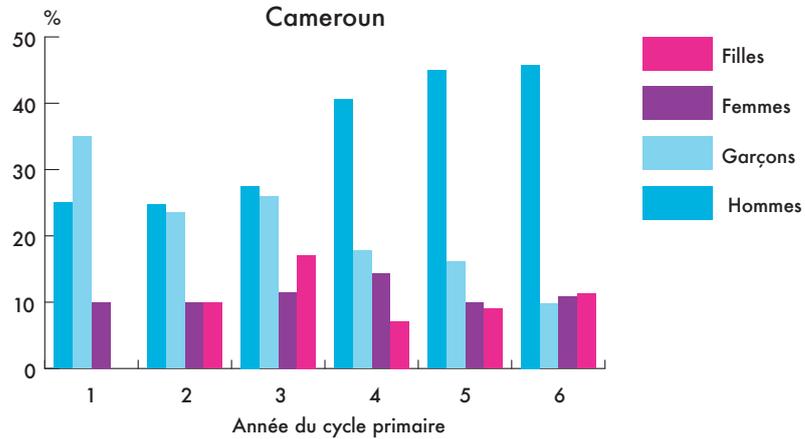
- Les modèles féminins sont rares. Les élèves filles ont peu de supports d'identification et de projection et les garçons n'ont guère de modèles de l'autre sexe, qui est « invisible ».
- La discipline enseignée, ici les mathématiques, n'est pas transmise par les femmes, mais par les hommes. Les connaissances mathématiques sont utilisées principalement par des hommes et des garçons. Dès lors, les élèves, quel que soit leur sexe, les parents et les enseignant-es perçoivent que la légitimité du savoir est du côté masculin et non féminin. Le manuel est alors peu susceptible de susciter l'intérêt et la motivation chez les filles pour l'apprentissage des mathématiques.

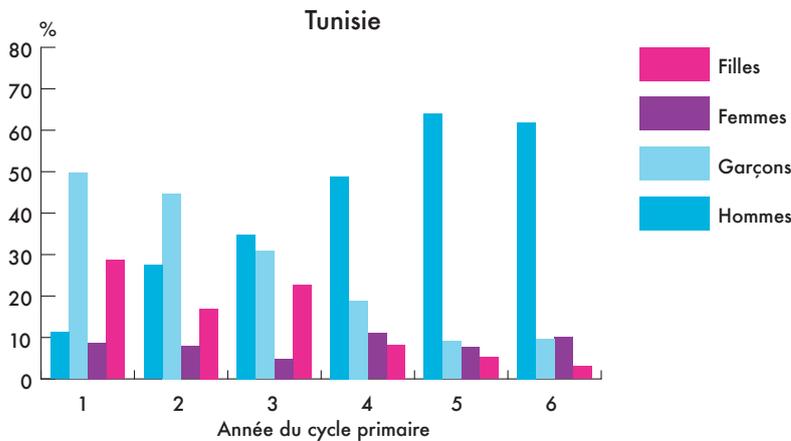
Quelques résultats...

UNE RARÉFACTION DES PERSONNAGES FÉMININS AU FIL DU CURSUS SCOLAIRE

Qu'observe-t-on ?

Répartition des personnages par âge et sexe selon le niveau scolaire





- Quels que soient le pays et le niveau scolaire, les personnages masculins sont toujours les plus nombreux : les parts cumulées des hommes et des garçons tendent à se maintenir (Cameroun) ou augmentent au cours du cursus scolaire (Côte d'Ivoire, Togo, Tunisie).
- L'évolution des hommes et des garçons connaît un mouvement inverse : la part des hommes tend à augmenter au fil du cursus scolaire, celle des garçons, au contraire, à diminuer.
- Le poids des filles connaît une évolution similaire à celle des garçons : elles sont de moins en moins nombreuses au cours du cursus scolaire.
- Les femmes restent très peu nombreuses dans tous les pays, quel que soit le niveau scolaire.

En conséquence :

- Le système de genre évolue au fil du cursus scolaire. Il est important de prendre en compte tous les niveaux. Dans de nombreux pays, où les éditeurs sont peu nombreux, la même collection est utilisée à tous les niveaux.
- La raréfaction des enfants au fil du cursus invite les élèves à se projeter dans l'âge adulte. Ce processus est possible pour les garçons, qui, après s'être identifiés à des enfants masculins, peuvent se projeter dans des adultes de leur sexe. Pour les filles, qui connaissent un déficit d'opportunité d'identification à des fillettes, on enregistre une carence de modèles de projection sur des adultes de leur sexe.
- La disqualification des filles se renforce au fil du cursus. Au fur et à mesure de la complexification des apprentissages, les éléments féminins disparaissent ; dans les manuels, les connaissances mathématiques les plus complexes ne sont ni transmises, ni apprises, ni utilisées par des femmes ou des filles. Cela ne favorise pas, chez les élèves filles, l'estime de soi et la confiance nécessaires à un investissement dans les disciplines scientifiques.
- L'« évaporation » des filles dans les manuels au fil du cursus scolaire va de pair avec les forts taux d'abandon des élèves filles observés dans de nombreux pays et semble ainsi la cautionner.

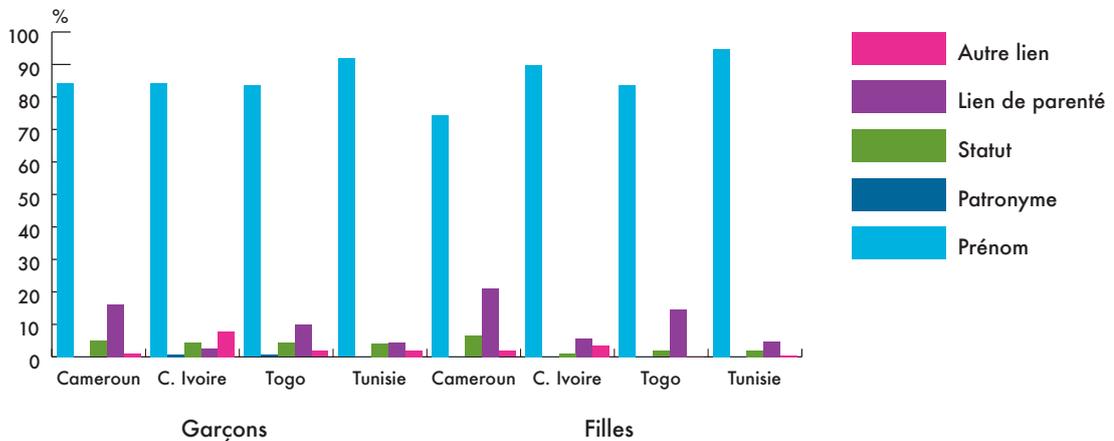
Quelques résultats...

DES PORTRAITS DIFFÉRENTS SELON L'ÂGE ET LE SEXE DES PERSONNAGES

Plusieurs indicateurs permettent de dresser des portraits des personnages masculins et féminins. Deux exemples sont analysés, les désignations et les activités, en distinguant les enfants et les adultes.

Qu'observe-t-on chez les enfants ?

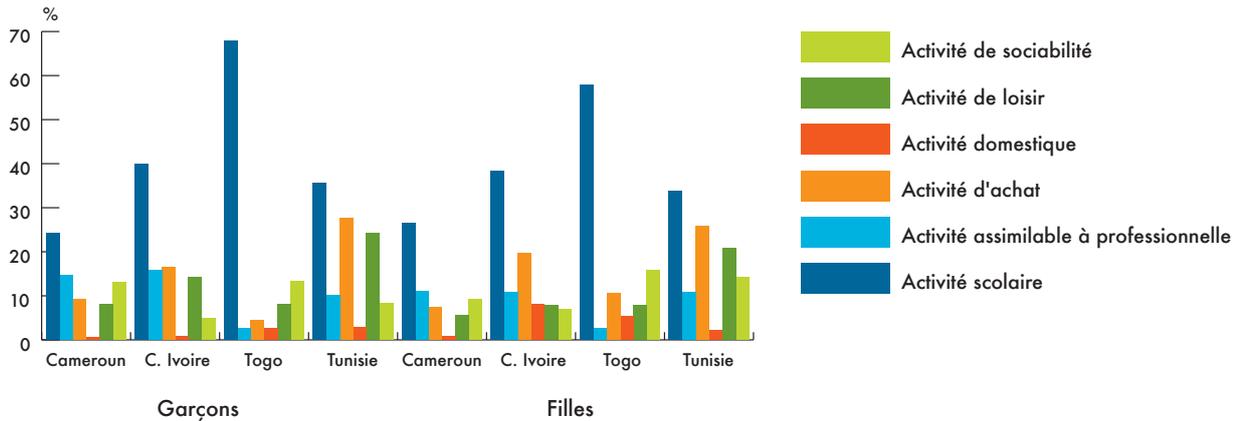
Nommer les garçons et les filles dans les textes



- Il y a une grande homogénéité entre les manuels des différents pays.
- Quels que soient le pays et le sexe, la grande majorité des enfants sont désignés par leur prénom.
- Dans tous les pays, les autres désignations sont en retrait. La désignation par un statut, comme celui d'élève, reste rare et est plus fréquente pour les garçons. Le Cameroun se distingue par une utilisation plus fréquente du lien de parenté pour les garçons et surtout pour les filles. L'utilisation d'un autre lien (camarade, voisin) est marginale, quels que soient le sexe et le pays.



Activités des enfants dans les textes



- Les activités scolaires dominent largement dans tous les pays : au moins un quart des enfants ont une activité scolaire. Les différences entre filles et garçons sont ténues, mais l'activité scolaire est plus fréquente chez les garçons, sauf au Cameroun.
- Les activités assimilables à une profession (vendre quelques marchandises, par exemple, mais sans que l'enfant soit clairement désigné comme exerçant le métier de vendeur) sont plus fréquentes chez les garçons au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Il n'y a pas de différence dans les deux autres pays.
- Les activités domestiques sont rares, mais toujours plus fréquentes pour les filles, sauf en Tunisie.
- Les différences entre pays sont plus marquées que celles entre sexes. Ainsi, l'activité scolaire est particulièrement présente au Togo, les activités de loisir ou de sociabilité (discuter, se rendre visite) sont plus souvent mentionnées en Tunisie, pour les filles et les garçons.

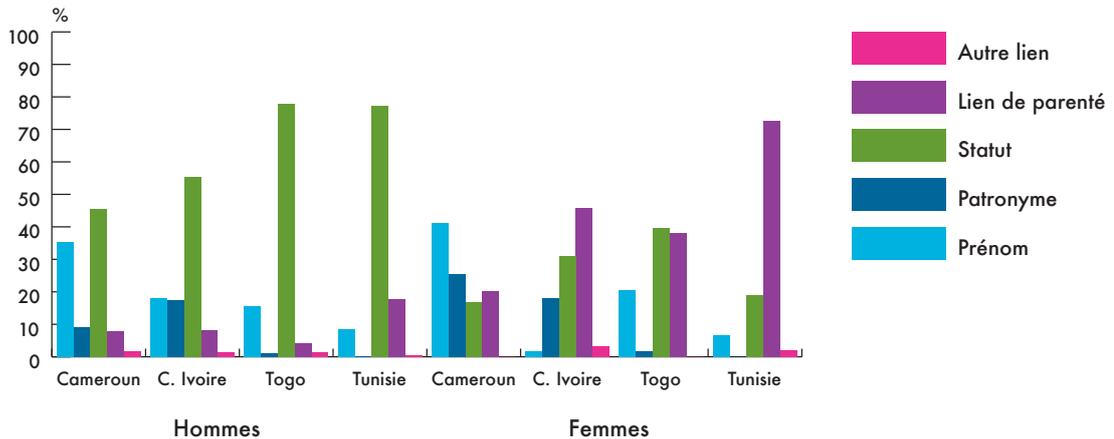
En conséquence, chez les enfants :

- Les différences de désignation et d'activité varient peu selon le sexe ; les personnages sont des élèves désignés par leur prénom. La discrimination entre les sexes est donc essentiellement liée à la différence des effectifs de garçons et de filles présents dans les manuels.
- Cependant des variations de faible ampleur existent et esquissent des différences qui se confirment chez les adultes et dessinent des portraits plus contrastés, favorisant l'apprentissage de rôles sexués différents.
- Les résultats convergent entre les différents pays. Mais les variations attestent qu'une diversification des représentations est possible. Ainsi, les activités des garçons et des filles en Tunisie sont beaucoup plus variées que celles des enfants du Togo.

Qu'observe-t-on chez les adultes ?



Nommer les hommes et les femmes dans les textes



Deux modes de désignation dominant pour les adultes : le statut et le lien de parenté. Ils sont distribués de façon très inégalitaire selon le sexe.



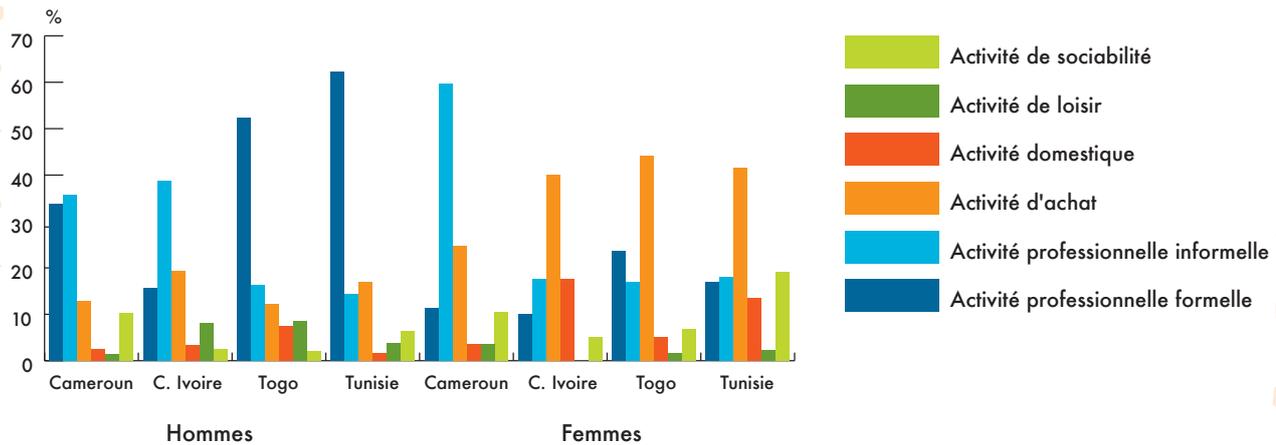
Les hommes sont majoritairement désignés par un statut, le plus souvent professionnel. En revanche, leur désignation par un lien de parenté est marginale, moins de 10 %, à l'exception de la Tunisie (17,6 %).



Si les femmes ne sont pas exclues de la désignation par un statut, l'utilisation du lien de parenté est beaucoup plus fréquente. Les manuels du Togo ont la particularité de contenir autant de femmes désignées par un statut que par un lien de parenté.



Activités des adultes dans les textes



- Deux activités dominent : les activités professionnelles et les activités d'achat. Comme pour les désignations, la distribution est contrastée selon le sexe du personnage.
- Les hommes ont des activités professionnelles, le plus souvent formelles, mais pas toujours. S'ils participent aux tâches ménagères en effectuant des achats, leur implication dans les travaux domestiques est marginale.
- Les femmes sont inscrites dans la sphère domestique, leur activité la plus courante est de faire des achats, sauf au Cameroun. Elles ne sont pas exclues de l'activité professionnelle, mais l'exercent le plus souvent de façon informelle, sans être désignées par un statut professionnel. Dès lors, cette activité ne les inscrit pas pleinement dans la sphère publique.

En conséquence, chez les adultes :

- Les portraits des adultes sont très contrastés. Les deux sexes n'ont ni le même rôle ni la même place dans la société. De plus, étant donné le faible effectif de femmes, les modèles féminins sont rares.
- Les filles ont comme modèles des femmes inscrites dans la sphère familiale et domestique, et les garçons des hommes autonomes, dégagés des tâches domestiques.
- Le portrait des femmes révèle, en creux, la moindre importance de la carrière scolaire pour les filles. Cela peut avoir un impact sur la motivation des filles pour leur scolarité, sur leur confiance en soi, ainsi que sur la légitimité et l'intérêt portés à l'éducation des filles par les garçons, le corps enseignant et les parents.

Ces quelques résultats démontrent que :

- les manuels scolaires véhiculent des représentations sexuées inégales construites à partir des caractéristiques des personnages ;
- même les disciplines en apparence les plus neutres participent à l'apprentissage des rôles sexués ;
- tous les niveaux scolaires sont concernés. L'apprentissage des rôles sexués débute très précocement. De plus, le système de genre présenté par les manuels scolaires évolue au fil du cursus scolaire.

Ils mettent aussi en évidence une double distorsion :

- une distorsion entre les discours sur l'éducation des filles, objet d'un vaste consensus international (cf. Partie 1), et les messages transmis par les manuels scolaires ;
- une distorsion entre les réalités sociales actuelles et celles qui sont arborées dans les manuels. Ces derniers sont en retrait par rapport aux évolutions sociales et économiques, mais aussi par rapport aux rôles des femmes dans les différentes sphères, notamment de la vie publique. Ainsi, le manuel n'est pas tant un reflet qu'une mise en ordre de la représentation sociale légitimée.

En présentant un tel système de genre, les manuels scolaires banalisent, renforcent et légitiment les inégalités entre les sexes. Ils véhiculent l'idée que l'éducation des filles n'a pas la même valeur que celles des garçons. Cette idée risque d'être assimilée par les élèves, mais aussi par le corps enseignant et les parents, qui n'auront pas forcément un œil critique. Les exigences, les sollicitations, les encouragements envers les filles seront moins fréquents. Afin d'atteindre l'objectif d'éducation pour tous, il est impératif de modifier ces représentations et de concevoir des manuels qui assurent la promotion de l'égalité entre les sexes.



IV. PISTES POUR UN SYSTÈME DE GENRE ÉGALITAIRE DANS LES MANUELS SCOLAIRES

À partir des travaux existants et des études du Réseau international de recherche, plusieurs pistes se dessinent pour l'élaboration de manuels susceptibles de promouvoir des relations égalitaires entre les sexes. Ces pistes forment un cadre d'action cohérent.

Conditions préalables pour promouvoir l'égalité entre les sexes

- Éliminer les stéréotypes et le sexisme le plus criant n'est pas suffisant. Il faut contrôler l'ensemble des représentations données des hommes, des femmes, des garçons et des filles.
- Le personnage incarne les représentations du féminin ou du masculin, c'est sur lui que l'on doit agir.
- Tous les personnages participent au système de genre présenté dans le manuel et celui-ci ne s'inscrit pas de façon identique dans l'ensemble du manuel. Aussi faut-il contrôler toutes les représentations sexuées du masculin et du féminin et par conséquent :
 - prendre en considération toutes les parties du manuel : les textes, les leçons, les exercices, les annexes, etc. ;
 - prendre en considération tant les images que les textes. S'il semble plus facile de contrôler, notamment du point de vue des effectifs, les illustrations, moins nombreuses et occupant un espace plus important, cela n'implique pas des représentations plus équilibrées. De plus, l'articulation texte-image doit être soigneusement analysée. Un texte neutre peut être accompagné d'une illustration qui ne correspond pas au texte. Textes et images peuvent être redondants ou discordants, renforcer ou au contraire affaiblir réciproquement leurs messages.

Les choix en matière de personnages dans un manuel scolaire

Plusieurs options, non exclusives, sont possibles quant au choix des personnages. Ce choix peut relever de motifs pédagogiques, mais il faut avoir conscience qu'il peut avoir un impact en matière d'égalité entre les sexes.

Utiliser ou non des personnages ?

Le recours aux personnages n'est pas une obligation. Pour enseigner et montrer l'utilité des mathématiques, des notions abstraites (distance, vitesse, etc.) et des exemples puisés dans différentes disciplines (sciences de la vie, technologie, géographie) peuvent être utilisés indépendamment de la mise en scène d'un être humain et enrichir l'univers des élèves.

Ne pas mettre en scène de personnages évite la question de la représentation sexuée transmise par le personnage. Mettre en scène des personnages oblige en revanche à s'interroger sur la représentation sexuée transmise par le personnage.

Utiliser des personnages sexués ou neutres ?

On peut utiliser un personnage masculin ou féminin, mais aussi un personnage « neutre » comme « l'élève », « l'enfant », « la personne » ou introduire une indétermination en utilisant, par exemple, un prénom valable pour les deux sexes.

Mettre en scène des personnages neutres permet d'insister sur l'universalité des caractéristiques et des comportements qui ne sont alors ni masculins ni féminins. Mettre en scène des personnages sexués oblige à se poser la question de l'égalité.

Utiliser des personnages individuels ou collectifs ?

Le personnage peut être un individu ou un groupe d'individus, un collectif, sexué — « les filles » — ou neutre — « la classe », « la famille ».

L'utilisation d'un personnage collectif permet la création d'une identité de groupe propice aux généralisations, à la production et à la reproduction de stéréotypes. La vigilance s'impose donc lors de la mise en scène de personnages collectifs sexués. Le collectif neutre, au-delà de l'identité collective, sous-entend la mixité, souvent facteur d'égalité entre les sexes.

Les personnages sexués : quatre questions essentielles

Si l'on choisit d'utiliser des personnages sexués, les principes suivants sont à considérer.

- ➔ Peu de représentations sont valorisantes ou dévalorisantes en elles-mêmes. Mais, pour qu'une représentation ne soit pas dévalorisante ou négative, elle ne doit pas être portée par un seul sexe. Toutes les représentations doivent pouvoir être « incarnées » par des personnages des deux sexes et les modèles doivent être diversifiés pour chaque sexe : les personnages masculins et féminins peuvent effectuer des tâches ménagères et exercer une activité professionnelle.
- ➔ Les manuels scolaires ne sont pas un reflet de la réalité, mais une mise en ordre de la représentation d'une société qu'ils légitiment. Ils peuvent proposer des modèles de comportements sociaux, des identités individuelles et collectives, des valeurs respectueux de l'égalité entre les sexes. Dès lors, deux options non exclusives sont possibles.

Une première option consiste à rapprocher les représentations proposées dans les manuels de la réalité, c'est-à-dire des situations réellement observées dans les pays. Cela présente un intérêt si elles marquent une avancée en termes d'égalité entre les sexes. Ainsi, dans la réalité, le nombre d'individus des deux sexes est à peu près équivalent, des professions se sont fortement féminisées, etc.

Une seconde option consiste à s'appuyer sur la situation dans d'autres pays. En effet, la bipolarisation des sexes, si elle existe dans toutes les sociétés, n'est pas toujours la même : la diversité des modèles masculins et féminins démontre qu'il n'existe pas de rôle universel et naturel des femmes ou des hommes. Pour autant, les modèles proposés ne doivent pas être jugés ridicules par la population en présentant une rupture trop importante avec les comportements acceptables par la société. Ils seraient alors contre-productifs.

Il faut se poser quatre questions essentielles sur la sexuation, sur les effectifs, sur les portraits et sur les interactions des personnages.

1. Comment sexuer les personnages ?

Dans les textes...

Le sexe du personnage est indiqué par le genre grammatical du pronom, du nom propre ou du nom commun. Ces différentes désignations définissent aussi l'identité sociale du personnage et l'inscrivent déjà dans des sphères de vie publique ou privée. La langue (grammaire et vocabulaire) joue ici un rôle essentiel.

Plusieurs types de désignation peuvent se combiner :

- un pronom : il/elle,
- un prénom : masculin/féminin/mixte,
- un patronyme,
- un lien de parenté,
- un autre lien : camarade, voisin, collaborateur,
- une profession ou un métier,
- une fonction politique ou religieuse,
- un autre statut : propriétaire, touriste...

- ✓ Utiliser le même type de désignation pour les personnages féminins et masculins. Par exemple, le terme « ménagère » qui n'a pas d'équivalent masculin est à éviter. Dans un magasin, on préférera parler de clientes et de clients. Si l'on utilise l'expression « mère de famille », il faut aussi mettre en scène des « pères de famille ».
- ✓ Diversifier les désignations des personnages féminins et masculins en veillant à les inscrire dans les différentes sphères et fonctions sociales.
- ✓ Si des personnages de sexe différent apparaissent dans le même texte, ne pas commencer systématiquement par les personnages masculins.
- ✓ Éviter le sexisme de la langue⁸ :
 - utiliser la forme masculine et féminine en cas d'accord au masculin pluriel. Par exemple, les sportifs et les sportives ;
 - féminiser les titres et les fonctions. Par exemple, la langue française permet de dire la directrice, la présidente, la doctoresse, la chirurgienne ;
 - veiller à la signification des mots employés qui ne doivent ni ridiculiser, ni dévaloriser, ni enfermer le personnage dans un rôle.

Dans les images...

La question de comment sexuer les personnages dans les images est complexe et mérite réflexion. Il s'agit de savoir quels symboles utiliser pour marquer le féminin et le masculin. Elle doit être résolue en fonction des contextes culturels en étant attentif au clivage entre tradition et modernité. Les choix peuvent être vecteurs de biais conséquents, comme marquer le féminin par un vêtement traditionnel africain et le masculin par un vêtement européen, ne pas représenter de fillettes en pantalon, etc.

2. Comment assurer la parité entre hommes, femmes, filles et garçons ?

Il convient d'assurer la parité...

- ✓ entre hommes, femmes, filles et garçons dans les images comme dans les textes ;
- ✓ dans les différents emplacements de la leçon : cours, textes, exercices ;
- ✓ dans la distribution des rôles entre personnages « héros » et personnages de second plan ;
- ✓ dans l'emplacement et la taille du personnage dans les images ;
- ✓ dans la distribution des fonctions pédagogiques :
 - le personnage « fidélisateur » qui accompagne l'élève tout au long du manuel, et donc de l'année scolaire. Présent dans les textes et dans les images, il est familier à l'élève, qui peut s'identifier à lui ;
 - le personnage qui figure dans des pictogrammes pour aider l'élève à se repérer dans les différentes parties pédagogiques (« J'apprends », « Je retiens »...). Ce sont des personnages identiques tout au long de l'ouvrage ;
 - le personnage « substitut », qui est présent dans les images et représente l'enseignant-e ou l'élève ; il interagit avec l'enfant, l'interpelle, le guide et le conseille (par exemple, sur la marche à suivre pour résoudre un problème) ;
- ✓ dans la citation ou la présentation de personnalités : en politique, en sciences, en littérature, dans les milieux sportif, artistique et économique.

3. Comment proposer des portraits égalitaires ?

Au-delà des désignations qui indiquent un statut professionnel, familial, social et politique, les portraits sont définis par des actions, des attributs (caractères, objets, etc.), et des lieux affectés aux personnages.

L'ensemble de ces caractéristiques confèrent des rôles aux personnages et marquent leur insertion dans la sphère publique ou privée...

- ✓ Mettre l'accent sur les traits communs entre les sexes et non sur les différences, en développant des palettes identiques de caractéristiques sans domaine d'exclusion ou de prédilection.
- ✓ Mettre en avant l'interchangeabilité des rôles plutôt que leur complémentarité.
- ✓ Proposer des personnages aux identités multiples, en associant plusieurs caractéristiques : une maman médecin, un papa maçon...



- ✓ En ce qui concerne les caractères et les traits psychologiques ou physiques des personnages, ne pas élaborer de portraits qui :
 - renforcent l'assignation de traits psychologiques, de défauts ou de qualités morales selon le sexe. Au contraire, montrer, par exemple, des garçons qui ont peur, qui pleurent, des filles courageuses... ;
 - associent certaines aptitudes intellectuelles à un sexe. Il semble très important de mettre en scène des personnages féminins cultivés, maîtrisant tant les techniques et technologies traditionnelles que les plus modernes ;
 - accentuent l'importance du physique, de la tenue vestimentaire pour les personnages féminins.
- ✓ En ce qui concerne les droits, garantir à tous les personnages :
 - les mêmes droits dans tous les domaines de leur vie et notamment les mêmes droits politiques (possibilités de participation politique, d'exercice du pouvoir...) ;
 - la même autonomie dans la prise de décision les concernant directement et concernant leur entourage.
- ✓ En ce qui concerne la situation économique : l'autonomie financière, l'indépendance économique, l'accès aux ressources, aux propriétés et à leurs contrôles doivent être signifiés et valorisés pour tous les personnages.
- ✓ Dans la sphère domestique, promouvoir la participation égale – et conjointe – des hommes et des femmes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants.
- ✓ Dans la sphère professionnelle :
 - montrer des activités professionnelles variées et identiques pour les femmes et les hommes ;
 - ne pas limiter les femmes à des activités professionnelles prolongeant leurs activités domestiques et maternelles. Les métiers traditionnellement féminins les moins valorisés et les moins rémunérés sont ceux qui mettent à contribution les qualités/compétences les plus proches de la sphère domestique ;
 - mettre en avant le statut professionnel des femmes et la rémunération de leur travail - à travail égal, leur salaire doit être égal à celui des hommes. L'absence de statut, la gratuité ou la moindre rémunération du travail des femmes est un élément de leur statut inférieur.
- ✓ Les mêmes opportunités d'activités non professionnelles et non domestiques (loisirs, activités sportives...) doivent être offertes quel que soit le sexe du personnage.
- ✓ Dans les images, ne pas reproduire des schémas classiques d'association entre certains types d'espaces et un sexe. Ainsi, les personnages féminins sont souvent associés aux espaces privés, clos, intérieurs et les personnages masculins aux espaces publics, ouverts, extérieurs.

Deux situations très courantes : la famille et l'école

Proches de l'univers des enfants, ces deux contextes sont prégnants dans les manuels : ils favorisent l'identification et l'assimilation des rôles sexués.

Dans la famille...

La famille renvoie à la sphère domestique, dont elle est un cas particulier. Cependant, en raison notamment de l'activité professionnelle des parents, elle est ouverte sur d'autres sphères.

- ✓ Pères et mères doivent avoir des droits et des devoirs identiques, gérant à égalité ressources familiales et prises de décision et participant à égalité aux tâches domestiques et éducatives. Leurs relations doivent être basées sur le respect et l'autonomie.
- ✓ Les enfants, quel que soit leur sexe, doivent avoir des droits et des devoirs identiques.
 - ne pas introduire de discrimination selon le sexe de l'enfant dans l'accès aux ressources (nourriture, soin...), dans les activités (scolaires, ludiques...), dans le partage des tâches... ;
 - ne pas montrer de traitements différents : exigences supérieures pour les enfants d'un sexe quel que soit le domaine, réprimandes ou encouragements différenciés selon le sexe...
- ✓ Présenter des relations entre les parents et les enfants de même nature et de même intensité, quel que soit le sexe des protagonistes. Ne pas sexuer l'implication et les tâches parentales : le père ou la mère sont habilités à s'occuper des soins quotidiens (laver, donner à manger) pour leur fils ou pour leur fille, à les réprimander ou à les récompenser, etc.
- ✓ Concernant la composition de la famille :
 - présenter des familles qui ne montrent pas uniquement une mère et ses enfants ;
 - varier la composition de la fratrie et le sexe de l'aîné, pour ne pas montrer une préférence de sexe ;
 - diversifier les liens de parenté : rares sont les grands-parents, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines. Ils pourraient introduire une diversité dans les modèles proposés.

À l'école...

La mise en scène de l'école dans les manuels donne l'opportunité d'attirer l'attention sur l'égalité des chances des filles et des garçons et sur la nécessité du droit à l'éducation pour tous.

- ✓ Donner une image de l'école, dans les textes et dans les illustrations, accueillante pour les deux sexes (par exemple, des écoles ayant des latrines séparées pour les filles et les garçons).
- ✓ Veiller à la parité et à la mixité tant pour les élèves que pour le corps enseignant :
 - la présence d'élèves filles dans les manuels légitime celle des filles dans les classes, qui trouvent là des modèles d'identification ;
 - la présence d'enseignantes des deux sexes légitime la détention et la transmission des connaissances par les deux sexes. Les filles et les garçons peuvent se projeter dans cette profession.
- ✓ En ce qui concerne les enseignantes, ne pas donner à voir un partage des tâches dans le prolongement de leurs rôles traditionnels : prise en charge des plus petits, des tâches domestiques internes à l'école par les enseignantes, des grands et des tâches de direction par les enseignants, par exemple.
- ✓ Les interactions « maîtres-élèves » doivent montrer le même intérêt et la même exigence pour les élèves quel que soit leur sexe et quelle que soit la discipline.
- ✓ Tous les élèves doivent être dotés de matériels scolaires similaires : manuels, fournitures, matériel informatique...
- ✓ Montrer que les filles comme les garçons s'intéressent et réussissent en mathématiques, en sciences, en littérature, en histoire, etc. ; les disciplines scolaires n'ont pas de sexe.
- ✓ Les interactions « élèves-élèves » ne doivent pas induire de hiérarchie selon le sexe, mais doivent montrer des relations mixtes égalitaires dans la coopération et le partage.



4. Comment promouvoir des interactions égalitaires ?

Après avoir prêté attention à la parité et aux portraits, il est nécessaire de s'intéresser à la mixité et aux relations entre les personnages.

- ✓ Mettre en scène autant de personnages masculins que féminins seuls, c'est-à-dire non inclus dans une relation. Le fait d'occuper seul un « espace » (un texte ou une image) renforce le caractère autonome du personnage.
- ✓ Veiller à l'âge et au sexe des personnages en interaction :
 - s'assurer de la mixité des relations ;
 - ne pas placer les personnages masculins uniquement ou de manière privilégiée en relation avec d'autres personnages masculins ;
 - ne pas introduire, ou définir, les personnages féminins uniquement dans leur relation aux personnages masculins ;
 - ne pas placer les femmes uniquement, ou de manière privilégiée, en relation avec des enfants.
- ✓ Veiller à la nature des relations entre les personnages des deux sexes :
 - favoriser les situations de coopération égalitaire et d'aide dans différents domaines ;
 - renverser les compétences traditionnellement attribuées à un sexe : montrer des personnages féminins conseillant des personnages masculins sur des questions scientifiques, par exemple ;
 - éviter la concurrence et la compétition entre les sexes (par le biais de la comparaison notamment) ;
 - ne pas enfermer les femmes et les filles dans des positions de dévouement aux autres, de docilité, de déférence envers les hommes et les garçons.
- ✓ Distribuer de façon égalitaire la parole et l'écoute ainsi que les différents types de discours (impératif, argumentatif, interrogatif...).

Du non-sexisme à une offensive égalitaire

Au-delà de l'élimination des représentations sexuées discriminantes et de la mise en scène d'un système de genre égalitaire, donnant ainsi naissance à un matériel pédagogique non sexiste, les manuels scolaires peuvent adopter une position plus ambitieuse en assurant, d'une part, la dénonciation de formes de sexisme courantes dans la société, d'autre part, la promotion des filles et des femmes et du droit à l'égalité entre les sexes. Plusieurs optiques sont alors possibles.

- ✓ Intégrer aux programmes scolaires de façon explicite des références à la citoyenneté, aux droits humains, à la démocratie ainsi qu'à la lutte contre toutes les discriminations, dont le sexisme.
- ✓ Promouvoir une image positive des femmes en insistant sur leur participation à l'histoire nationale, à la richesse économique, sociale, scientifique, culturelle, artistique, etc. du pays : femme politique, figure historique emblématique...
- ✓ Dénoncer et rectifier dans le manuel scolaire des situations inégalitaires entre les sexes et les discriminations à l'encontre des femmes.

- ✓ Contrecarrer les stéréotypes sexistes les plus fréquents : les femmes sont plus douces, sensibles, plus aptes que les hommes à s'occuper de la maison et des enfants ; elles sont plus faibles que les hommes ; elles ne sont pas intelligentes ; elles n'ont pas d'autorité, etc., en proposant des modèles féminins positifs contredisant ces assertions et en mettant en scène des hommes dans des situations non traditionnelles.
- ✓ Mettre en scène des situations qui renversent les idées reçues, qui sont en rupture avec les normes sociales (femme sans enfant, par exemple) et qui vont à l'encontre de certains proverbes et chansons populaires discriminants pour les filles et les femmes.

Promouvoir l'égalité entre les sexes reste complexe. Lors de la conception ou de l'évaluation des manuels, des outils peuvent aider à contrôler les représentations sexuées.

V. DES OUTILS POUR CONTRÔLER LES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES DES MANUELS SCOLAIRES

Lors de la conception ou de l'évaluation d'un manuel, l'attention est accaparée par le respect du programme scolaire. Mais, au-delà, la promotion de représentations sexuées égalitaires exige des outils spécifiques. À partir de la méthodologie mise en œuvre par le RIRRS⁹, des outils simplifiés et adaptés sont proposés ci-dessous. Ces outils¹⁰, présentés sous forme de grilles de lecture et de tableaux permettant de synthétiser les informations, peuvent être utiles lors de la conception et de l'évaluation d'un ouvrage et lors de la rédaction d'un cahier des charges à l'occasion d'un appel d'offres.

Les représentations sexuées sont portées par les personnages. Recenser les personnages et relever leurs caractéristiques permet de vérifier la parité, l'équilibre des rôles et des inscriptions dans les différentes sphères de vie (privée, familiale ou publique, professionnelle). On peut ainsi contrôler la diversification des situations et la non-exclusion d'un sexe. Les études montrent que les systèmes de genre présentés dans les textes et dans les images peuvent être différents au sein d'un manuel. Il est donc important de contrôler séparément les représentations sexuées dans ces différents espaces. On s'intéresse aux caractéristiques essentielles révélatrices du système de genre dans chacun de ces « espaces » :

- dans le texte : sexe, âge, forme, désignations, actions, attributs, relations avec les autres personnages, emplacement dans la leçon ;
- dans les images : sexe, âge ; actions, attributs.

Dans les images, les désignations n'existent pas et les interactions ne sont pas relevées, car elles sont plus difficiles à discerner et à qualifier que dans les textes. Il n'y a qu'une forme de personnage, le personnage individuel, et il n'est pas associé à un emplacement dans la leçon, son inclusion dans la partie « cours » ou « exercices » n'étant pas évidente à établir.



Aux caractéristiques déjà citées on peut estimer nécessaire d'en ajouter d'autres : origine des prénoms, lieux (par exemple, rural/urbain), posture du personnage, etc.

Lors du recensement, on comptabilise à part les personnalités célèbres (pour ne pas les mélanger avec des personnages de fiction). On traite également isolément les pictogrammes et la couverture, page d'appel emblématique de l'ouvrage, en se posant la question de l'opportunité d'y faire figurer des personnages sexués et en assurant, le cas échéant, la parité et des représentations de rapports égalitaires entre les sexes.

La démarche pour contrôler le système de genre se déroule en quatre étapes :

1. Choisir les caractéristiques des personnages à recenser et établir pour chacune de ces caractéristiques la liste des modalités.
2. Effectuer le recensement des personnages grâce à des grilles, préalablement établies.
3. Synthétiser les informations relatives aux personnages et à leurs caractéristiques grâce à des tableaux récapitulatifs.
4. Analyser les représentations sexuées et procéder, si nécessaire, à des modifications pour rendre le manuel plus égalitaire.

Étape 1. Choisir les caractéristiques et établir des listes de modalités

Parmi les caractéristiques citées ci-dessus : sexe, âge, forme, désignations, actions, attributs, relations avec les autres personnages, emplacement dans la leçon, on peut - en fonction des moyens financiers et humains dont on dispose - ne pas toutes les sélectionner. Mais on peut aussi en proposer d'autres.

De très nombreuses modalités pour chaque caractéristique existent. Il faut s'interroger sur le degré de finesse que l'on souhaite (par exemple, on peut choisir la modalité « activité domestique » ou la détailler en « cuisine », « courses », « ménage », etc.). Il est impossible de multiplier les modalités servant au relevé des caractéristiques d'un personnage. D'une part, faire un portrait détaillé des personnages est long, complexe et le surcroît de travail n'apporte pas toujours d'informations pertinentes. Par exemple, il suffit de savoir qu'un enfant a une activité scolaire, peu importe qu'il soit en train de lire ou d'écrire, au moins dans un premier temps. D'autre part, les personnages ne sont pas décrits avec la même précision : certaines descriptions sont riches, d'autres pauvres. De plus, il semble impossible de relever de façon exhaustive et très précise toutes les actions, par exemple, d'un personnage présent dans un texte de plusieurs pages, alors que cela est possible pour un personnage qui « occupe » six lignes dans un exercice. Dès lors, on a recours à de grandes catégories.

À titre d'exemple sont présentées ci-dessous les catégories les plus souvent rencontrées dans les études du RIRRS pour les principales caractéristiques retenues. Elles sont à adapter et/ou à compléter selon le contexte et la discipline, et des ajouts peuvent être faits au fil de la rédaction du manuel ou de son évaluation.

1. Forme, sexe et âge du personnage

Les personnages peuvent prendre deux formes dans les textes, personnages individuels ou personnages collectifs, et une forme dans les images, personnages individuels. Pour chacune des formes on différencie les personnages féminins et masculins. En considérant deux catégories d'âges, les enfants et les adultes, on distingue les personnages :

- femmes
- hommes
- garçons
- filles.

On peut aussi souhaiter travailler sur d'autres catégories : les adolescents-es, les personnes âgées, etc.

Il existe des personnages neutres, des personnages au sexe indéterminé (comme les personnages désignés par un prénom mixte). Ils peuvent être comptés sans étudier leurs caractéristiques puisqu'ils ne sont pas porteurs de représentations sexuées. Ces personnages permettent d'insister sur l'universalité des comportements.

On compte aussi parmi les personnages collectifs des personnages au masculin pluriel grammatical tels que « les joueurs » qui sont soit des personnages masculins, soit des personnages des deux sexes (des joueurs et des joueuses). Ces personnages tendent à renforcer le poids du masculin, c'est pourquoi il est utile de les compter pour en limiter l'usage. Par ailleurs, l'âge d'un personnage n'est pas toujours connu. On peut alors recenser des personnages masculins ou féminins d'âge indéterminé.

2. Désignations

- Prénom/Patronyme ou civilité
- Lien de parenté (maman, l'oncle...)
- Autre lien (une camarade, un voisin...)
- Statut professionnel (un métier), fonctions politique et religieuse
- Autre statut (le client, le voyageur...)

Ces grandes catégories peuvent être précisées. On peut ainsi détailler le statut professionnel en distinguant, par exemple, des secteurs d'activités ou des métiers :

- Agriculture : paysan-ne, responsable d'exploitations agricoles
- Éducation : instituteur-institutrice, professeur-e
- Commerce : marchand-e, vendeur-vendeuse, libraire
- Artisanat : peintre, électricien-ne, forgeron-ne
- Santé : médecin, pharmacien-ne
- Art, culture, sciences, médias : artiste, ingénieur-e, journaliste
- Emplois de bureau : employé-e de bureau, secrétaire, bibliothécaire

3. Activités (actions)

- Activité scolaire
- Activité professionnelle, formelle ou non formelle
- Activité domestique
- Activité d'achat
- Activité de soin et de relations affectives
- Activité de loisir, ludique ou sportive
- Activité de sociabilité
- Activité de vie quotidienne pour soi (se laver, manger)
- Activité défailante (se tromper, casser, effacer, faire une bêtise, avoir des difficultés)
- Activité réussie



4. Attributs

- Matériel scolaire
- Matériel ou objet professionnel
- Objet domestique
- Argent
- Nourriture
- Matériel ou objet de loisir, ludique, sportif
- Caractéristique physique
- Caractéristique psychologique

5. Interactions

- Interaction professionnelle
- Interaction scolaire
- Interaction de coopération (faire ensemble, s'entraider)
- Interaction affective (expression de tendresse, câliner)
- Interaction de sociabilité (discuter, fêter, inviter, partager)
- Interaction de violence (se disputer)

6. Emplacement dans la leçon

Dans les textes, il est important de prendre en compte l'organisation du manuel et de relever l'emplacement du personnage dans la leçon. On distingue :

- les parties « cours »
- les parties « exercices ».

D'autres parties peuvent être définies selon la structure de la leçon dans le manuel. Certains manuels proposent, en effet, des parties « Test », « Bilan », « Expériences », etc.

Pour les images, la distinction entre parties « cours » et « exercices » est inutile : les images ne sont pas forcément limitées à un seul type d'emplacement.

Étape 2. Recenser les personnages grâce à des grilles

Les grilles permettent de compter les personnages et de relever leurs caractéristiques.

Lors de la conception d'un manuel, il est conseillé de procéder par chapitre afin de réajuster rapidement les déséquilibres entre les sexes. Lors de l'évaluation d'un manuel publié ou en attente d'agrément, on sélectionne deux ou trois chapitres et on examine les résultats obtenus en comparant les chapitres.

En fonction des moyens dont on dispose, on peut choisir d'étudier uniquement certains types de personnages et de ne relever que certaines de leurs caractéristiques.

Voici la liste des grilles possibles :

TEXTES			
Modèle de grille à utiliser	Grille n°	Personnages selon l'âge et/ou le sexe	Forme de personnages
A	A1	Adultes : femmes - hommes	Individuel
	A2	Enfants : filles - garçons	Individuel
	A3	Âge indéterminé : féminins - masculins	Individuel
B	B1	Adultes : féminins - masculins	Collectif
	B2	Enfants : féminins - masculins	Collectif
	B3	Âges indéterminés : féminins - masculins	Collectif
C	C **	Neutres ou de sexe indéterminé	Individuel
		Neutres ou de sexe indéterminé	Collectif
		Masculin pluriel grammatical	Collectif

IMAGES		
Modèle de grille à utiliser	Grille n°	Personnages selon l'âge et/ou le sexe
D	D1	Adultes : femmes - hommes
	D2	Enfants : filles - garçons
	D3	Âge indéterminé : féminins - masculins
E	E **	Sexe indéterminé

** Les grilles C et E peuvent être affinées en considérant séparément les personnages enfants et adultes.

Si le manuel met en scène un ou des personnages fidélisateurs, il convient de faire une grille permettant de relever leurs caractéristiques afin de cerner leur portrait.

Ces grilles sont à remplir avec les catégories établies à l'étape 1. La liste de chacune des catégories peut être complétée au fil du relevé. Il faut cependant veiller à ne pas multiplier les catégories, le traitement devenant alors irréalisable sans recours à l'informatique.



Étape 3. Établir des tableaux récapitulatifs

Les données collectées grâce aux grilles sont synthétisées dans des tableaux récapitulatifs. On distingue des tableaux de simples comptages des personnages et des tableaux pour chacune des caractéristiques relevées dans les textes et dans les images.

Ce travail peut être fait manuellement, mais aussi grâce à des logiciels simples de type « Tableur » (par exemple, Excel). Cela suppose cependant de saisir informatiquement l'ensemble des caractéristiques relevées.

TABLEAUX DE COMPTAGE DES PERSONNAGES

- | | |
|---|--|
| 1 | Personnages individuels par sexe et âge, personnages neutres ou indéterminés de sexe, dans le cours et dans les exercices des textes et des images |
| 2 | Personnages collectifs par sexe et âge, personnages neutres et au masculin pluriel grammatical des textes |

TABLEAUX RELATIFS AUX CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNAGES

Textes

Personnages individuels

- | | |
|---|--|
| 3 | Désignations par sexe et âge pour les personnages individuels |
| 4 | Activités par sexe et âge pour les personnages individuels |
| 5 | Attributs par sexe et âge pour les personnages individuels |
| 6 | Interactions par sexe et âge pour les personnages individuels |
| 7 | Nature des interactions par sexe et âge pour les personnages individuels |

Personnages collectifs

- | | |
|----|---|
| 8 | Désignations par sexe et âge pour les personnages collectifs |
| 9 | Activités par sexe et âge pour les personnages collectifs |
| 10 | Attributs par sexe et âge pour les personnages collectifs |
| 11 | Interactions par sexe et âge pour les personnages collectifs |
| 12 | Nature des interactions par sexe et âge pour les personnages collectifs |

Images

- | | |
|----|---------------------------|
| 13 | Activités par sexe et âge |
| 14 | Attributs par sexe et âge |

Tableaux de comptage des personnages

Tableau 1. Nombre de personnages individuels par sexe et âge dans les textes et les images, selon leur emplacement dans la leçon

Personnages individuels	TEXTES			IMAGES
	Cours	Exercices	Total	
Femmes				
Hommes				
Filles				
Garçons				
Féminins âge indéterminé				
Masculins âge indéterminé				
Neutres ou sexe indéterminé				
Total				

Tableau 2. Nombre de personnages collectifs par sexe et âge dans les textes, selon leur emplacement dans la leçon

Personnages collectifs	TEXTES		
	Cours	Exercices	Total
Enfants féminins			
Enfants masculins			
Adultes féminins			
Adultes masculins			
Féminins âge indéterminé			
Masculins âge indéterminé			
Neutres			
Masculin pluriel grammatical			
Total			

Tableaux relatifs aux caractéristiques des personnages

Tableau 3. Nombre de personnages par sexe et âge dans les textes selon leur mode de désignation et leur emplacement dans la leçon

TEXTES																		
Personnages désignés par...	Filles			Garçons			Femmes			Hommes			Féminins âge indéterminé			Masculins âge indéterminé		
	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total
Prénom/Patronyme																		
Lien de parenté																		
Autre lien																		
Statut professionnel ou fonction sociale																		
Autre statut																		

Tableau 4. Nombre de personnages par sexe et âge dans les textes selon leurs activités et leur emplacement dans la leçon

TEXTES																		
Activités	Filles			Garçons			Femmes			Hommes			Féminins âge indéterminé			Masculins âge indéterminé		
	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total
Activité scolaire																		
Activité professionnelle																		
Activité domestique																		
Activité d'achat																		
Activités de soin et relations affectives																		
Activité de loisir																		
Activité de sociabilité																		
Activité de vie quotidienne pour soi																		
Activité défaillante																		
Activité réussie																		
Autre activité																		



Tableau 7. Nombre de personnages par sexe et âge dans les textes selon la nature des interactions et leur emplacement dans la leçon

TEXTES																		
Interactions	Filles			Garçons			Femmes			Hommes			Féminins âge indéterminé			Masculins âge indéterminé		
	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total	Cours	Exercice	Total
Interaction professionnelle																		
Interaction scolaire																		
Interaction de coopération																		
Interaction affective																		
Interaction de sociabilité																		
Interaction de violence																		

Les tableaux relatifs aux personnages individuels (tableaux 3 à 7) peuvent servir de modèle aux tableaux 8 à 12 concernant les personnages collectifs. Il suffit de remplacer les intitulés des colonnes :

- « Filles » par « Collectifs enfants féminins » ;
- « Garçons » par « Collectifs enfants masculins » ;
- « Femmes » par « Collectifs adultes féminins » ;
- « Hommes » par « Collectifs adultes masculins » ;
- « Féminins âge indéterminé » par « Collectifs féminins âge indéterminé » ;
- « Masculins âge indéterminé » par « Collectifs masculins âge indéterminé ».

De la même façon les tableaux 3 et 4 peuvent servir de modèle aux tableaux 13 et 14 concernant les activités et les attributs des personnages individuels dans les images.



Étape 4. Faire un bilan des représentations sexuées

Les tableaux récapitulatifs sont à analyser. Un bilan de la parité et des représentations sexuées doit être dressé. Ce bilan quantitatif peut être complété par une lecture plus qualitative. Il peut être utile de se référer aux suggestions du chapitre IV de la partie 2. L'analyse doit tenir compte de la combinaison des caractéristiques. Si, par exemple, des effectifs équivalents de filles et de garçons effectuent des activités scolaires, il faut s'assurer qu'ils soient également dotés de matériel scolaire, et que les personnages de l'un des sexes ne soient pas dévalorisés par les interactions (demande d'aide...).

Selon la démarche entreprise, ce bilan a différentes finalités.

- Démarche de conception d'un manuel
À partir des résultats, les équipes de conception ou de relecture rééquilibrent le nombre de personnages selon l'âge et le sexe, ainsi que les représentations données du masculin et du féminin. Il est plus facile de procéder chapitre par chapitre.
- Démarche d'évaluation d'un manuel
Le bilan doit être communiqué, discuté au sein des instances qui participent à la production des manuels scolaires. Il peut servir de base à des conseils visant à rééquilibrer les représentations. Des préconisations ou un cahier des charges peuvent alors être établis pour la conception de futurs manuels.

Un large consensus existe au sein de la communauté internationale pour promouvoir l'égalité entre les sexes, gage de développement économique et social durable et de respect de la dignité de toute personne humaine.

Les études scientifiques ont mis au jour une contradiction entre cet engagement et le contenu des manuels scolaires qui montre des relations inégalitaires entre les sexes, et cela quels que soient le niveau scolaire et la matière enseignée. Ces recherches participent ainsi au changement social en fournissant des arguments pour démontrer la nécessité d'une évolution, en proposant des outils pour transformer les représentations sexuées, mais aussi en favorisant une prise de conscience et en alimentant la réflexion des différents acteurs et actrices impliqués dans l'environnement du manuel présenté dans la partie 3.



POUR APPROFONDIR... Sexisme, genre dans les manuels scolaires

- Brugeilles, C. ; Cromer, S. 2005. *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*. Paris, CEPED. (Les clefs pour)
- CONFEMEN. 1993. *Rédaction de manuels scolaires. Guide de formation. Module 5 : « Les stéréotypes discriminatoires »*.
- Dunnigan, L. 1975. *Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires du Québec*. Québec, Conseil du statut de la femme.
- Michel, A. 1986. *Non aux stéréotypes. Vaincre le sexisme dans les manuels scolaires et les livres pour enfants*. Paris, UNESCO.
- Mollo-Bouvier, S.; Pozo-Medina, Y. 1991. *La discrimination et les droits de l'homme dans les matériels didactiques. Guide méthodologique*. Paris, UNESCO. (Études et documents d'éducation, n° 57).
- Sinufiso, M. 2000. *Gender sensitive*, ADEA, Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif.
- UNESCO. 1999. *Pour l'égalité des sexes dans le langage*. Paris, UNESCO.
- . 2002. *Gender sensitivity. A training manual for sensitizing educational managers, curriculum and material developers and media professionals to gender concerns*. Coordination par Namtip Askornkool. Paris, UNESCO.
- . 2003. *Gender in Education Network in Asia (GENIA). A toolkit for promoting gender equality in education*. Paris, UNESCO.

Notes

- 1 Margaret Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris, Plon, 1963.
- 2 Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- 3 Françoise Thébaud, « Sexe et genre ». Dans : Margaret Maruani (dir. publ.), *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005.
- 4 Andrée Michel. Ouvrage publié par l'UNESCO en 1986.
- 5 À titre d'exemples, on peut citer : CRDD, *Looking at bias in school texts : a gender analysis of the English science and mathematics series*. Ministère de l'éducation, Ghana, 1997. Dorothee Kom et Salomé Ngaba Zogo, *Analyse des stéréotypes sexistes et des représentations féminines et masculines dans les manuels de la SIL (section initiation au langage) et du CP (cours préparatoire) des écoles primaires du Cameroun*, Yaoundé, ACESF-CA, 2000.
- 6 Dorothee Kom et Salomé Ngaba Zogo, *Analyse genre sensible des manuels et outils d'économie sociale et familiale au Cameroun*, 2005. Téléchargeable sur le site Web : <http://www.wagne.net/acesfca>
- 7 Les recherches réalisées sur ces quatre corpus portent également sur les personnages dans les images et sur les personnages collectifs dans les textes, mais ces résultats ne sont pas présentés ici.
- 8 UNESCO, 1999 (cf. ci-dessus « Pour approfondir »).
- 9 Pour le détail de la méthodologie mise en œuvre dans les études scientifiques, se reporter à Carole Brugeilles et Sylvie Cromer, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, *Les clefs pour*, 2005. Pour un exemple d'analyse d'une collection de manuels scolaires, voire des mêmes auteures, « Les manuels scolaires de mathématiques ne sont pas neutres. Le système de genre d'une collection panafricaine de l'enseignement primaire », *Autrepart*, n° 39, 2006, pp 149-166.
- 10 Ces outils sont applicables à des manuels de lecture et de grammaire ou de mathématiques. En revanche, ils ne s'appliquent pas tels quels à des manuels comme ceux d'histoire, dont les choix peuvent être questionnés, mais dont l'analyse des représentations sexuées est à contextualiser par rapport aux sociétés dont ils traitent et à la production des connaissances scientifiques dans la discipline (on peut, par exemple, reprocher aux ouvrages d'histoire d'occulter la place des femmes dans l'histoire, pour se centrer sur celle de « grands hommes », mais non de montrer des situations où les rapports de sexe sont inégaux. Le manuel d'histoire peut en revanche les questionner et montrer les évolutions. Une approche plus qualitative est alors souhaitable.

Partie 3



Quelles utilisations sociales du manuel scolaire comme levier pour l'égalité entre les sexes ?

I - LES CHAÎNES DU MANUEL SCOLAIRE	67
De l'idée d'un manuel scolaire à son utilisation : des circuits divers et dynamiques	67
Exemples de chaînes du manuel et d'implications différentielles du public et du privé	59
II - LES PROCESSUS D'INFLUENCE	71
Des acteurs et actrices influent-es ou influencé-es	71
Des pôles interactifs	71
Liste et moyens d'action des acteurs et actrices	73
Places et poids des acteurs et actrices selon leurs rôles	73
III - PISTES D'ACTION ET PROJETS PAR PÔLE	74
Pôle de la politique éducative	74
Pôle de l'édition	77
Pôle de l'utilisation	78
IV - ÉLABORER UNE ACTION DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	82
Étape préalable. Constituer une bibliographie	82
Étape 1. Établir un état des lieux de la chaîne du manuel scolaire pour définir des lignes directrices d'action	83
Étape 2. Fixer des objectifs opérationnels	85
Étape 3. Élaborer un programme d'actions	85
POUR APPROFONDIR... Les stratégies concernant les manuels scolaires	87



Partie 3 : quelles utilisations sociales du manuel scolaire comme levier pour l'égalité entre les sexes ?

La partie 1 a montré l'importance capitale du manuel scolaire dans une politique éducative de qualité et a conclu à la nécessité de changer le contenu des manuels dans la double perspective de l'éducation pour tous et de l'égalité entre les sexes. La partie 2 s'est attachée à l'analyse quantitative des discriminations fondées sur le sexe actuellement présentes dans les manuels et a proposé des pistes et des outils pour contrôler les représentations sexuées.

Dans cette partie 3, l'hypothèse est faite que le manuel scolaire est un support de communication, de discussion et de dialogue pour véhiculer et faire intégrer l'égalité entre les sexes.

En examinant les activités et les étapes qui conduisent de l'idée d'un manuel à son utilisation, ainsi que les processus d'influence entre les acteurs et actrices de l'environnement du manuel scolaire, une réflexion est menée sur les voies et les moyens possibles pour, au-delà de l'utilisation pédagogique classique du manuel, démultiplier ses utilisations sociales. Des pistes d'actions et des projets déjà menés ou en cours de réalisation et qui intègrent cette conception large du manuel comme médiateur sont donnés à l'appui.



I. LES CHAÎNES DU MANUEL SCOLAIRE

De l'idée d'un manuel scolaire à son utilisation : des circuits divers et dynamiques

On appelle « chaîne du manuel scolaire » les processus par lesquels un manuel passe des mains de son auteur-e à celles de la personne qui l'utilise au final, ainsi que les liaisons existant entre auteur-es, utilisateur-trices et tous les intermédiaires.

Pour aboutir à la réalisation concrète d'un manuel, cinq activités sont considérées comme essentielles, et ce quels que soient le pays, son contexte national, ses contraintes ou encore sa politique nationale.

1. Établir des programmes scolaires par niveau scolaire et par discipline, en fonction des orientations politiques et des valeurs nationales.
2. Financer le manuel scolaire.
3. Concevoir le manuscrit par l'équipe de création (écriture, illustrations), en fonction des curricula.
4. Composer et produire en nombre le manuel (mise en page, impression, façonnage).
5. Diffuser et distribuer sur l'ensemble du territoire national le manuel (stockage, acheminement, transport, promotion).

De plus, à tous les stades, deux activités transversales peuvent avoir lieu :

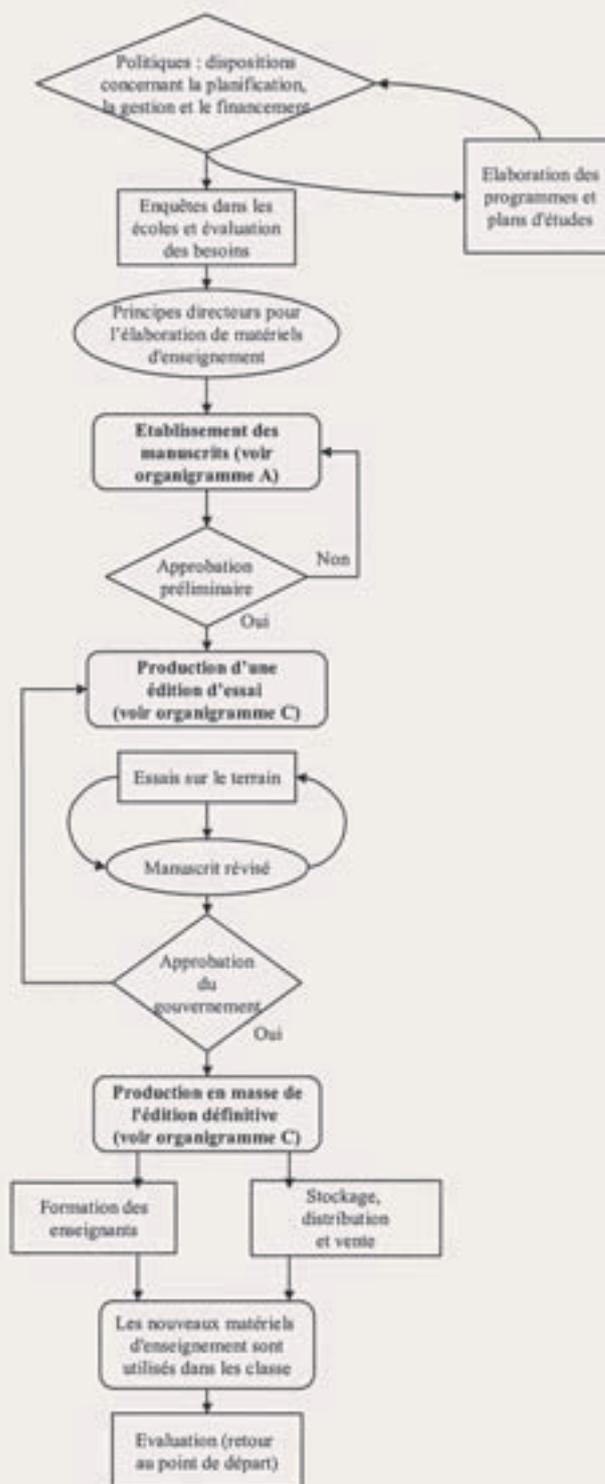
- a) gestion/planification pour une coordination et une mise en cohérence ;
- b) formation/évaluation (des auteur-es, des équipes d'édition, des utilisateur-trices...).

Un manuel répond toujours à une politique éducative, voire à une politique du livre et de la lecture. Ces politiques, adaptées à des réalités et à des besoins nationaux, sont inscrites notamment dans des programmes. Dans ce cadre, le manuel peut éventuellement faire l'objet d'un appel d'offres par le Ministère de l'éducation nationale. À différents stades de son avancement, il peut être contrôlé, agréé ou non, validé et évalué.

Ce n'est qu'une fois ces opérations réalisées que le manuel, au final, pourra être utilisé par le personnel enseignant et les élèves, ainsi que par les familles, voire par la communauté.

Il n'existe pas de circuit unique qui conduise de l'idée du manuel scolaire à sa mise en circulation et à son utilisation : « la chaîne du manuel scolaire » dépend des options éducatives, financières et politiques des États. C'est pourquoi les configurations sont multiples, en fonction des relations du secteur public et du secteur privé et de leur implication respective aux différents stades de la chaîne et du rôle joué par les bailleurs de fonds. Les chaînes du livre sont des circuits dynamiques, aux multiples interactions.

« Mise au point de manuels scolaires et d'autres matériels éducatifs »,
extrait de P. Askerud, 2002.





Exemples de chaînes du manuel et d'implications différentielles du public et du privé

Quatre exemples¹ sont présentés ci-dessous, qui témoignent de la diversité des circuits.

Tunisie

C'est le service public qui a entièrement en charge les manuels scolaires, aussi bien sur le plan conceptuel que sur le plan de la fabrication ou de la diffusion (il existe aussi une diffusion des manuels à un prix social), selon le processus suivant :

- Le Ministère de l'éducation nationale définit les programmes et les contenus.
- Le Centre national pédagogique (CNP) fait le travail éditorial en choisissant et en rétribuant une équipe de rédaction (personnel enseignant en exercice ou à la retraite). L'équipe d'illustration appartient, elle, au CNP.
- Une commission de validation donne son accord avant publication.
- Le CNP compose les manuels par publication assistée par ordinateur.
- L'impression est choisie localement par appel d'offres.
- Le CNP vérifie la qualité, diffuse et distribue.

(D'après Jean-Pierre Léguéré, *op. cit.*, p. 61-65)

Côte d'Ivoire

Depuis 2002, à la suite de la nouvelle politique de libéralisation et de l'apparition de nouvelles maisons d'édition africaines, qui concurrencent les deux maisons mères, CEDA, Centre d'édition et de diffusion africaines, et NEI, Nouvelles éditions ivoiriennes, toutes deux privatisées en 1990, la chaîne du livre est la suivante :

- Le Ministère de l'éducation nationale définit les programmes et les contenus.
- Le Centre pédagogique forme les auteurs.
- L'État lance les appels d'offres pour l'édition.
- Les différentes maisons d'édition conçoivent et produisent des ouvrages scolaires (ainsi que d'autres ouvrages).
- L'impression est librement choisie.
- La diffusion est assurée par les deux maisons d'édition principales ainsi que par une édition indépendante.

(D'après Jean-Pierre Léguéré, *op. cit.*, p. 65-68)

Cameroun

- Le Ministère de l'éducation nationale définit les programmes.
- Le Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques, organisme consultatif composé de représentants des institutions publiques (enseignement supérieur, culture, éducation) et de la société civile, nommés par décret du Premier Ministre, sélectionne et approuve des manuels scolaires et des matériels didactiques, de l'enseignement aussi bien public que privé (toutefois certains établissements privés ne respectent pas cet agrément). Il peut lancer des appels d'offres.
- Des maisons d'édition privées conçoivent et produisent des ouvrages scolaires, librement ou sur appels d'offres du Ministère de l'éducation nationale.
- La diffusion est assurée par des libraires privés dans le secteur formel ou dans le secteur informel ; il peut y avoir des distributions ponctuelles par l'État ou des ONG.

(D'après Hélène Kandem Kagno, IFORD)

République démocratique du Congo

- Le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel définit les programmes scolaires et dispose des statistiques scolaires des apprenant-es et des enseignant-es.
- Des auteur-es, des responsables d'éditions privées ou publiques conçoivent et rédigent des manuels scolaires, librement ou sur appel d'offres du Ministère avec l'appui éventuel de partenaires extérieurs, maisons d'édition du Nord et organismes internationaux.
- Une commission ministérielle de validation donne son accord avant publication.
- L'impression est librement choisie ou imposée selon le lancement officiel ou non de l'appel d'offres.
- La distribution est assurée par les libraires privés ou d'une manière ponctuelle par les services *ad hoc* du Ministère.

(D'après Josué A. Tshiani Mukendi et l'Équipe nationale d'étude des manuels AREMA-COGEA, projet Genre et manuels scolaires. Rapport général à l'UNESCO, Kinshasa, février 2007)

De cette diversité des chaînes du manuel, trois informations fondamentales sont à retenir.

- ◆ Les cinq activités ne sont pas exécutées selon les pays par les mêmes instances ou structures.
- ◆ Une instance ou une structure peut être chargée de plusieurs activités. Par exemple, le corps enseignant compte des utilisateur-trices, mais aussi des auteur-es de manuels, des formateur-trices, des évaluateur-trices, etc. Une structure d'édition édite des manuels ; elle peut de surcroît former ses équipes de création, avoir ses propres « directives » en matière de genre, tester ses manuels, etc.
- ◆ Activités, instances ou structures sont interdépendantes et interactives : entre celles-ci existent des processus d'influence réciproque.

Il est possible de tirer parti de cette complexité et de cette intrication des parties prenantes pour faire du manuel un outil de diffusion de l'égalité entre les sexes, dans la société en général, et pas seulement à l'école. Il convient de trouver des classifications opératoires permettant de trouver des points d'appui pour agir.



II. LES PROCESSUS D'INFLUENCE

Sous les instances ou structures, derrière les activités, agissent effectivement des acteurs et actrices. Ils et elles sont les entités de base de la chaîne du manuel aux interactions multiples et aux places mouvantes.

Des acteurs et actrices influent-es et/ou influencé-es

Les acteurs et actrices peuvent :

- ◆ avoir une influence sur les manuels ou sur d'autres acteurs et actrices. Exemples : un éditeur, par son travail d'édition, influe directement sur le contenu et indirectement par d'éventuelles formations à l'utilisation du manuel sur les enseignant-es ; les instances politiques éducatives influent quant à elles à la fois sur les manuels et sur les maisons d'édition grâce aux programmes et aux éventuels agréments ;
- ◆ être influencé-es par les manuels ou par d'autres acteurs et actrices. Exemples : les élèves sont influencés par les manuels et par les enseignant-es ; les maisons d'édition peuvent être influencées par les recherches universitaires ;
- ◆ à la fois avoir une influence et être influencé-es, puisque la chaîne du manuel est un processus dynamique et que les interactions sont réciproques. Exemple : les parents sont influencés par les manuels, mais ils peuvent aussi demander des modifications de contenus.

Encore faut-il identifier, avec précision et sans oubli, les acteurs et actrices. On constate d'emblée que les personnes en charge de l'impression et de la diffusion, aux rôles purement techniques, ne peuvent agir sur les manuels ou être influencées par eux, ni sur d'autres acteurs et actrices du point de vue des contenus, puisqu'elles reproduisent ou diffusent un produit fini sans avoir de droit de regard, ni sur le contenu, ni sur l'utilisation. L'impression et la diffusion ne sont donc pas étudiées par la suite.

Des pôles interactifs

Les acteurs et actrices se regroupent et fonctionnent selon des « pôles interactifs ». Ces pôles sont déterminés à partir des trois axes clés qui permettent au manuel « de prendre vie ». Pour qu'un manuel existe, il faut :

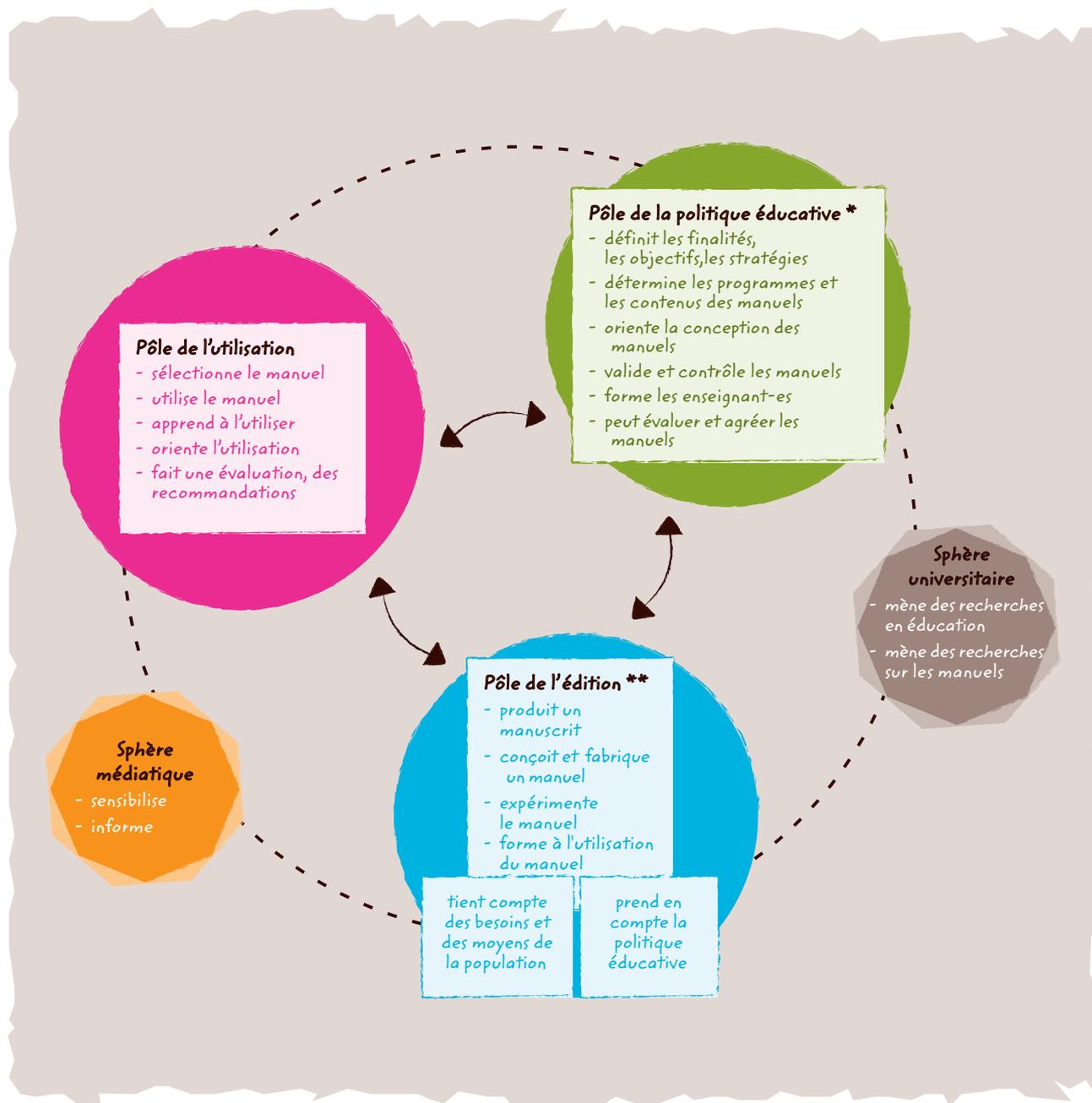
- qu'il soit projeté à partir d'une politique ;
- qu'il soit réalisé grâce à une équipe de création ;
- qu'il soit utilisé.

Ces pôles se retrouvent dans tous les pays. Ils sont interdépendants et entretiennent des relations d'influence réciproque entre eux, voire sur d'autres secteurs de la société.

On peut ainsi identifier trois pôles déterminants, ainsi que deux sphères auxiliaires (ou sphères d'appui) :

- le pôle de la politique éducative ;
- le pôle de l'édition ;
- le pôle de l'utilisation ;
- la sphère universitaire ;
- la sphère médiatique.

On peut définir des axes essentiels d'intervention pour chaque pôle ou zone d'influence.



* Ce pôle peut aussi faire des appels d'offres en établissant un cahier des charges.

** Ce pôle regroupe l'équipe de conception et de création (auteur-es, illustrateur-trices, conseiller-ères pédagogiques, graphistes, etc.) ; il recrute, assure éventuellement une formation et donne des instructions/des orientations.



Liste et moyens d'action des acteurs et actrices

Les acteurs et actrices peuvent avoir différentes « natures » : instances, structures, associations (associations d'auteur-es, de parents d'élèves...), syndicats (syndicats d'enseignant-es...), personnes individuelles, etc.

Ils et elles peuvent appartenir au secteur privé ou au secteur public.

Ils et elles (comme les syndicats d'enseignant-es) peuvent se retrouver dans différents pôles.

Pôle de la politique éducative

En principe, la politique éducative est la prérogative de l'État et du Ministère de l'éducation nationale.

- Spécialistes des programmes – des manuels – du « genre »
- Évaluateur-trices
- Spécialistes de la formation, de l'inspection
- Expert-es : spécialistes ou universitaires en éducation/sur les manuels scolaires

Pôle de l'édition

La personne morale de l'éditeur-trice est variable selon les pays.

- Équipe de création : auteur-es, illustrateurs-trices, graphistes
- Équipe de relecture et de correction
- Équipe d'évaluation et d'expérimentation
- Équipe de formation (à l'utilisation du manuel)
- Expert-es : spécialistes de politiques éducatives, de recherche en éducation

Pôle de l'utilisation

Ce pôle comporte deux catégories : l'école et la communauté.

- Élèves
- Équipe d'enseignement, d'éducation, de formation
- Hiérarchie enseignante : direction, inspection
- Communauté - Parents - ONG

Sphère universitaire

- Universitaires en sciences de l'éducation, en sociologie

Sphère médiatique

- Journalistes
- Personnes influentes, milieu intellectuel

Lister ne suffit pas, il convient de pouvoir associer les acteurs et les actrices et les rôles. La définition de leurs rôles dans la chaîne déterminera les moyens d'action à leur disposition.

Places et poids des acteurs et actrices selon leurs rôles

Il est nécessaire enfin de mesurer le « poids » de chaque acteur et actrice, ce qui signifie connaître sa place dans la chaîne (avant, pendant ou après la conception) et connaître son pouvoir (consultatif/décisionnel) et sa phase d'intervention.

Une question transversale est d'estimer, dans la mesure du possible, les liens interactifs des acteurs et actrices, c'est-à-dire comment ils et elles coordonnent - ou non - leurs actions.

La réponse à ces questions permet alors d'établir, de manière détaillée, les ramifications de la chaîne du manuel dans le pays concerné et les processus d'influence dynamiques.

III. PISTES D'ACTION ET PROJETS PAR PÔLE

Des pistes et des projets d'action² en cours de réalisation ou réalisés sont présentés ci-après, suivant la classification par pôle interactif.

Pôle de la politique éducative

La question de l'éducation relève de la compétence de l'État. Il est donc important qu'il y ait une politique explicite de celui-ci, un soutien, un suivi et une évaluation en matière d'égalité entre les sexes.

Une orientation globale en matière d'égalité entre les sexes

- ✓ La question de l'égalité s'inscrit, en s'appuyant sur les textes normatifs nationaux et internationaux, dans les lois d'orientation éducatives. Elle est à traiter de manière globale, à tous les niveaux. De fait, elle concerne notamment les programmes scolaires - et donc les manuels -, mais aussi la scolarisation des filles, l'égalité des chances entre les sexes, l'orientation, la promotion de l'éducation scientifique pour les filles, le recrutement des enseignantes, la promotion des femmes dans la hiérarchie scolaire, la mixité des jurys d'examen et de concours, la formation du personnel enseignant à l'impact des manuels et à une pédagogie non sexiste, le problème des violences sexuelles, etc. Il s'agit non seulement de lutter contre les discriminations, mais aussi de veiller à la promotion des femmes.
- ✓ L'égalité concerne les représentations, les pratiques et les discours.
- ✓ Les textes normatifs nationaux et internationaux sont à diffuser.

La mise en application

- ✓ La question de l'égalité entre les sexes entre alors dans les programmes et les curricula, quelle que soit la discipline. Elle est traduite concrètement et explicitement dans les contenus des disciplines, voire dans la mise en place de nouvelles disciplines (comme l'éducation à la citoyenneté) ou de modules abordant les thématiques de l'égalité entre les sexes, des discriminations, des violences à l'école... Les représentations sexuées, les préjugés et la désexisation de la langue sont abordés. Des exemples d'activités pédagogiques non sexistes sont élaborés et diffusés par discipline. De même, des activités peuvent renforcer la confiance en soi des filles et les aider à lutter contre la discrimination et la violence. Les méthodes d'enseignement et les pratiques professionnelles, notamment les interactions enseignant-es/élèves, souvent discriminatoires envers les filles, ainsi que les relations entre les élèves, sont interrogées.
- ✓ Des critères permettent de choisir, valider, agréer, ou simplement labelliser, selon les cas, des manuels non sexistes. Ces critères sont partie intégrante des critères de qualité d'un manuel.
- ✓ Un livret sur l'égalité, le genre et l'impact en matière d'enseignement, avec des exemples d'activités, peut être réalisé de manière transdisciplinaire avec un volet spécifique consacré à chaque discipline. Il peut être inclus dans les livres du maître, dans le bulletin officiel de l'Éducation nationale, mis en ligne sur un site officiel, etc.
- ✓ Une formation à la dimension « genre » est utile, voire nécessaire, à tous les niveaux de la hiérarchie.



- ✓ La question de l'égalité entre les sexes est partie intégrante de la formation des enseignant-es. Peuvent être traités les champs suivants : l'orientation, le rôle et le décryptage des manuels scolaires du point de vue des représentations sexuées, les interactions enseignant-es/élèves, les relations entre élèves, la langue, les contenus disciplinaires, etc.

L'évaluation

- ✓ Des études sur les curricula et sur les manuels peuvent être commanditées pour faire l'état de la question, soit à l'interne, soit à l'externe.
- ✓ Des expérimentations et des évaluations des manuels sont à prévoir.
- ✓ Des enquêtes auprès du personnel enseignant et des élèves sur la sensibilisation peuvent être effectuées.

Les moyens

Pour intégrer la valeur « égalité entre les sexes », l'UNESCO recommande de saisir les opportunités de changement, concernant, entre autres, les méthodes pédagogiques et les curricula. Ainsi, la mise en circulation de nouveaux manuels peut être une occasion d'aborder la question de l'égalité, du contenu du manuel, des interactions, etc.

La prise en compte de nouvelles valeurs doit faire l'objet de communications et/ou de formations : affiches, émissions, journées d'études...



Savoir saisir les opportunités de changement

« Chaque fois qu'une possibilité de réforme ou d'innovation se présente (du fait de la refonte complète du système d'éducation d'un pays ou de sa reconstruction sur de nouvelles bases), l'UNESCO entend contribuer à l'élaboration de manuels scolaires et autres matériels d'enseignement de qualité pour permettre l'application des programmes dans des conditions optimales. Dans les pays qui émergent d'une situation de conflit, il y a là une occasion unique de promouvoir l'intégration de l'éducation à la paix et aux droits de l'homme et des concepts du développement durable dans pratiquement toutes matières du programme et ceci à tous les niveaux. [...] Partout où de telles possibilités existent, l'UNESCO participera, en association avec ses partenaires, à l'élaboration et l'adaptation continues des programmes, manuels scolaires et autres matériels didactiques qui contribuent de façon décisive aux efforts de longue haleine en vue d'instaurer des sociétés pacifiques, équitables et prospères. »

(Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques, UNESCO, 2005)

Sénégal

Formation du personnel à tous les niveaux par la Direction des ressources humaines du Ministère de l'éducation nationale du Sénégal

Trois axes sont à investir pour rendre un curriculum « sensible au genre » : les programmes, les supports didactiques et les pratiques pédagogiques. Étant donné que le personnel enseignant occupe une place centrale au sein du système éducatif, il est la cible de l'action avec un programme de formation et un guide, afin de gérer des situations pédagogiques et des projets d'école/d'établissement intégrant la dimension genre.

Objectifs de la formation dans une optique genre :

- analyser le pilotage du système éducatif : politique et programme ;
- analyser les manuels et supports didactiques ;
- concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation ;
- gérer les violences et la maturation sexuelle à l'école ;
- organiser la classe et l'école du point de vue pédagogique, matériel et administratif ;
- mobiliser la communauté autour d'une école engagée dans un fonctionnement non sexiste.

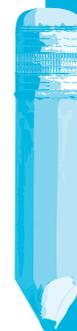
Stratégie :

- formation des formateurs et formatrices ;
- mise en place d'une équipe de formation ;
- formation de l'équipe de rédaction des manuels scolaires ;
- formation du personnel enseignant ;
- large diffusion d'un guide disponible sur le site du Ministère.

Contenu du guide :

- serment de l'enseignant-e : appel à une prise de conscience pour adopter des attitudes favorables à la promotion de la valeur d'égalité ;
- définition du genre ;
- données et orientations officielles de la prise en compte du genre dans les systèmes éducatifs africains ;
- instruments d'analyse des curricula ;
- référentiel de formation du personnel enseignant. Le développement des compétences devrait aboutir à des écoles à l'image des centres d'excellence FAWE, qui intègrent la dimension du genre dans leur fonctionnement.

(Contact : Direction des ressources humaines, Ministère de l'éducation nationale, Dakar)



Pôle de l'édition

Des principes éditoriaux

- ✓ Il existe des chartes en matière d'édition, dans lesquelles le principe d'égalité peut figurer.

La mise en application

- ✓ La charte est à diffuser largement en interne, notamment auprès de l'équipe de création, des comités de lecture ou de correction. Il peut aussi être intéressant de communiquer sur les principes éditoriaux choisis auprès du public, des utilisateurs et des utilisatrices et des prescripteurs et prescriptrices.
- ✓ Concernant l'élaboration des manuels, des principes ou un cahier des charges sont définis.
- ✓ Des critères d'évaluation pour analyser les manuels, existants ou en cours de production, sont élaborés.
- ✓ Les équipes de conception et de création, y compris les graphistes qui peuvent modifier une mise en page, les équipes de relecture et de correction, les équipes d'expérimentation et d'évaluation doivent être formées à l'utilisation de ces outils, voire associées à la conception de ces outils.
- ✓ La mixité des équipes est à encourager.
- ✓ Le livre du maître étant une source d'informations précieuse, une sensibilisation efficace consisterait à inclure dans tous les livres du maître, quelle que soit la discipline, un module sur le genre avec une partie spécifique par discipline, mais aussi une partie commune aux disciplines (l'égalité entre les sexes/les représentations sexuées dans les textes et les images/les interactions maître-élève ou élève/élève/la langue). Des exemples d'activités pédagogiques « non sexistes » peuvent y figurer.
- ✓ La promotion des manuels peut être axée sur les valeurs véhiculées dans les manuels et une sensibilisation à la question de l'égalité.
- ✓ Les expérimentations et les tests sur les manuels doivent inclure la dimension du genre, à vérifier dans les interactions maître/élève et élève/élève.

République démocratique du Congo

Constitution d'une équipe interdisciplinaire de formation en approche « genre », Ministère de l'éducation nationale, maisons d'édition, avec l'appui de l'UNESCO et du RIRRS

Objectif

Mettre en place une équipe pérenne interdisciplinaire en approche « genre », après la formation d'une équipe nationale par le Ministère et l'UNESCO (cadres du Ministère, responsables des programmes, responsables des manuels scolaires, maisons d'édition, formateur-trices d'enseignant-es).

Actions menées :

- étude des manuels agréés en circulation par une commission d'une vingtaine de personnes ressources, encadrée par l'Équipe nationale, comprenant toutes les maisons d'édition du pays et des responsables du Ministère impliqués dans les manuels et les curricula, et production d'un rapport qualitatif ;
- analyse quantitative des manuels de français des éditeurs congolais par le RIRRS ;
- formation de formateur-trices de trois jours, coanimée par l'Équipe nationale et le RIRRS sur les techniques de prise en compte du genre dans l'élaboration des contenus didactiques. Cette formation est élargie à d'autres ministères ainsi qu'aux syndicats de parents et d'enseignant-es et aux représentant-es d'ONG, aux maisons d'édition.

(Contact : M. Josué Tshiani Mukendi, coordonateur de l'Équipe nationale AREMA-COGEMA, Ministère de l'éducation nationale, Kinshasa, République démocratique du Congo/Bureau de l'UNESCO à Kinshasa)

Pôle de l'utilisation

Ce troisième pôle se compose de deux catégories : l'école et la communauté. En effet, il concerne à la fois les personnes utilisatrices directes, à savoir les élèves, le personnel enseignant et les syndicats, la direction de l'école, le conseil d'école mais aussi les personnes utilisatrices indirectes, à la périphérie de l'école, tels les parents et les associations de parents, la famille, la communauté, les ONG, les mécènes, etc.

Ce pôle est soumis fortement à l'influence des deux autres pôles, puisque ses acteurs et actrices utilisent les manuels scolaires comme produits finis. Cependant, ils et elles peuvent ne pas subir passivement les manuels, mais se les approprier dans une lecture critique et agir sur les différents acteurs et actrices à l'intérieur même du pôle. De plus, les acteurs et actrices organisés peuvent peser sur les autres pôles pour faire modifier les manuels.

Rôle des acteurs et actrices au sein de l'école

- ✓ Se former à la question de l'égalité entre les sexes dans la société et à l'école.
- ✓ Se former au rôle des manuels en matière d'égalité des sexes.
- ✓ Se former à la lecture critique des manuels et à leur usage : apprendre à déconstruire les stéréotypes et les représentations sexuées ; créer des outils d'analyse simplifiés.
- ✓ Contrôler les manuels, individuellement, collectivement, en adaptant des outils d'analyse simplifiés (cf. partie 2) et en s'appuyant sur la communauté universitaire.
- ✓ Se former à repérer les pratiques professionnelles discriminatoires, dans les interactions avec les élèves, dans l'orientation...



- ✓ Intégrer dans l'enseignement la question de l'égalité, en partant des manuels, quelle que soit la discipline ; les élèves peuvent être évalués sur ce sujet.
- ✓ Sensibiliser la communauté en organisant au sein de l'école des débats, à partir de nouveaux manuels, d'un changement de programme, etc. (cf. pôle de la politique éducative, saisir les opportunités de changement).
- ✓ Participer ou mettre en place des activités et des manifestations autour du livre, comme les foires, des séances de lecture, des concours de rédactions ou de dessins.
- ✓ Mettre en place des recherches-actions avec la communauté universitaire.
- ✓ Faire intervenir des femmes universitaires et des femmes en position de pouvoir (sphère professionnelle, sociale, politique) pour promouvoir différents modèles féminins.
- ✓ Mettre en place des relais pour faire remonter les idées, les avis, les recommandations.

Rôle de la communauté

- ✓ Convaincre le personnel enseignant de l'impact des manuels scolaires sur les élèves, ainsi que de l'impact de leurs interactions avec des élèves et des relations entre élèves.
- ✓ Participer ou mettre en place des activités et des manifestations autour du livre.
- ✓ Utiliser les médias pour diffuser les expériences innovantes.
- ✓ Mettre en place des relais pour faire remonter les idées, les avis, les recommandations.

Togo

Formation des inspecteur-trices et des conseiller-ères pédagogiques, Ministère des enseignements primaire et secondaire, l'URD, en collaboration avec l'appui de l'UNESCO et le RIRRS

Objectif

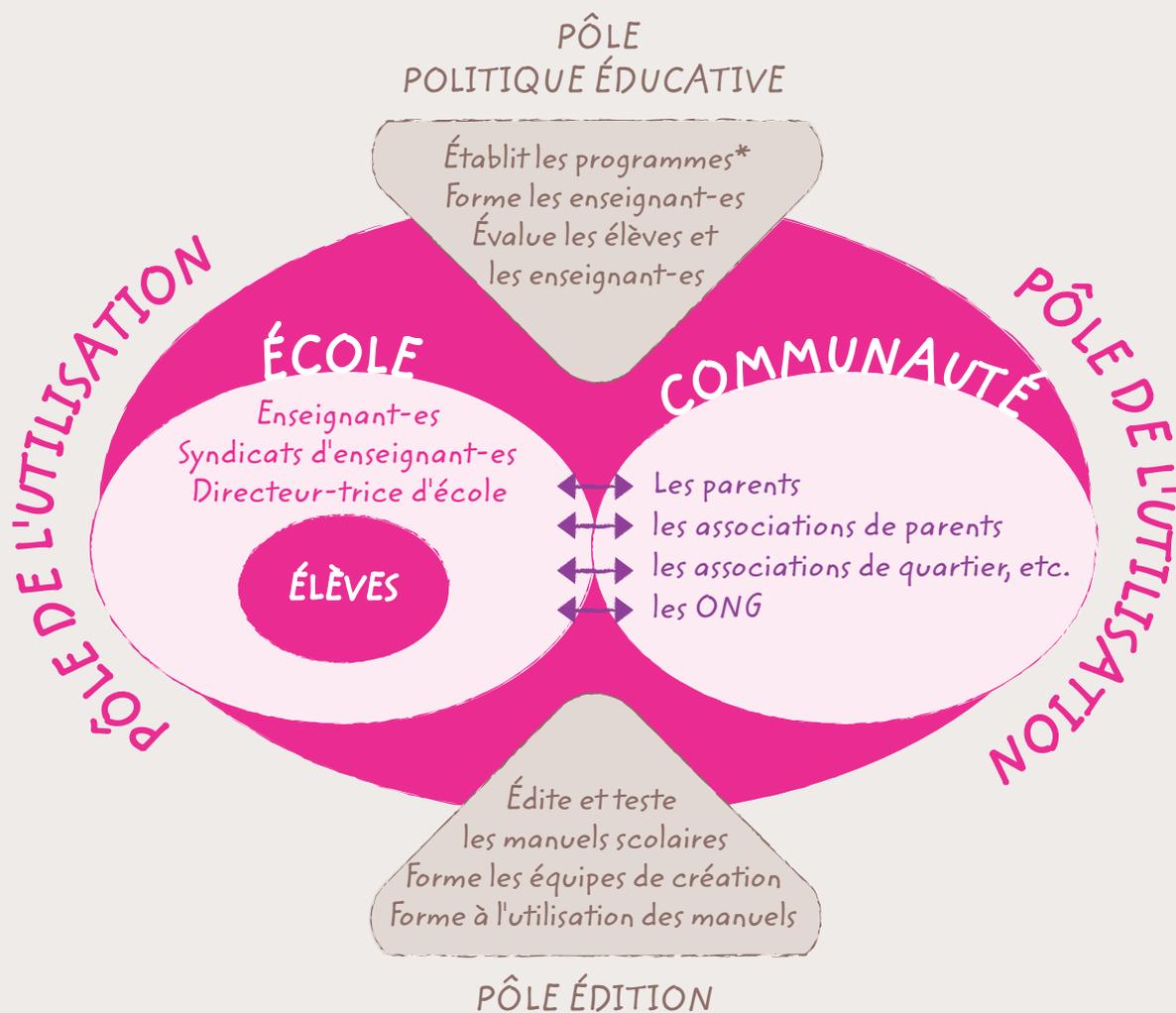
Sensibiliser et former la hiérarchie du corps enseignant (inspection et formation) aux représentations sexuées dans les manuels scolaires et réfléchir aux pratiques professionnelles. Le séminaire a réuni près de la moitié des inspecteur-trices et des conseiller-ères pédagogiques du Togo, qui constituent des relais entre le personnel enseignant et les responsables de l'Éducation nationale. Ils et elles peuvent au cours de leurs réunions pédagogiques sensibiliser à leur tour le personnel de direction et d'enseignement de leur circonscription. De plus, ils et elles sont sollicités pour la conception des manuels scolaires et pourront donc modifier ou justifier auprès des autorités responsables les modifications des manuels.

Contenu du séminaire :

- diffusion des résultats de la recherche sur les manuels de mathématiques de l'enseignement primaire au Togo ;
- prise en compte des inégalités de sexe dans les manuels et dans les interactions enseignantes/élèves ;
- échanges d'expériences avec le Sénégal, la Guinée et la République démocratique du Congo.

Une évaluation du séminaire est prévue en vue de répondre aux questions suivantes : Comment les nouveaux curricula ont-ils été modifiés ? L'inspection a-t-il inclus dans ses critères d'évaluation la question de l'égalité ? Des réunions de sensibilisation avec le corps enseignant ont-elles eu lieu ? Quelles nouvelles pratiques sont constatées ?

(Contact : Unité de recherche démographique, Université de Lomé)



* Ce pôle peut faire des appels d'offres et peut contrôler les manuels.



Cameroun

Un exemple d'action multipolaire avec effet-levier

Une action camerounaise, actuellement en cours, initiée par une association d'enseignant-es en économie familiale et sociale (ESF), en partenariat institutionnel avec le Ministère des enseignements secondaires et le partenariat technique et financier du Fonds genre et développement du Bureau d'appui à la coopération canadienne, part du constat que l'ESF enseignée au Cameroun enferme les filles dans des schémas sociaux discriminatoires, au lieu de favoriser l'enseignement d'un savoir-faire et d'un savoir-être fondé sur l'équité sociale et le partenariat entre les hommes et les femmes. L'enseignement fait par des femmes s'adresse presque exclusivement aux filles et confine de fait les professionnelles dans des rôles sexués mutilants.

Cette action, qui vise à intégrer le genre dans l'enseignement de l'ESF et à revaloriser la profession, notamment par le renforcement des capacités et l'autonomisation des professionnelles, présente deux particularités intéressantes :

- elle repose sur un partenariat entre deux pôles : le pôle de la politique éducative et le pôle de l'utilisation ;
- elle montre les effets interférents du manuel dans les différentes sphères de vie.

À cet effet, l'action camerounaise consiste à :

- intégrer la dimension du genre dans les manuels, grâce à un guide simplifié de rédaction non sexiste des manuels et une grille d'analyse ;
- remettre en question une discipline ne concernant que les femmes (enseignantes et apprenantes), et contribuant à reproduire des rôles sexués dévalorisants pour les femmes, et qui, par conséquent, dévalorise tant les enseignantes que les futures professionnelles, maintenues dans la sphère privée, rivées dans des activités de reproduction sociale pour la famille et le ménage ;
- transmettre une image positive de l'économie sociale et familiale par une formation adéquate et montrer que ces compétences peuvent déboucher sur des activités génératrices de revenus ;
- questionner les conditions de rénovation de cette discipline par les contenus des manuels, par l'ouverture aux deux sexes, par les modifications des pratiques professionnelles.

(Contact : Association des conseillers en économie sociale et familiale du Cameroun : acesfca@hotmail.com. Site Web : www.wagne.net/acesfca)

Ces actions des différents pôles montrent qu'il ne s'agit pas seulement de diffuser des résultats de recherche, mais de faire réfléchir les acteurs et actrices de la chaîne du livre à la question de l'égalité dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes et de bâtir des outils. Ces actions suscitent une réelle prise de conscience de l'inégalité entre les sexes dans les manuels et mettent en lumière le fait que les attitudes et les pratiques peuvent être changées, avant même qu'un manuel soit révisé.

IV. ÉLABORER UNE ACTION DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Construire un projet visant à utiliser le manuel scolaire comme un levier pour intégrer la valeur « égalité entre les sexes », réclame une démarche qui évite les « actions coup de poing », peut-être spectaculaires, mais qui risquent de rester sans lendemain et sans suivi. La démarche proposée dans ce document oblige à penser l'action de manière réaliste, à moyen et à long terme, avec des échéances précises. Pour autant, le projet peut évoluer, s'enrichir et se prolonger.

La démarche s'appuie sur un état des lieux des ressources et des handicaps, établit un diagnostic, formule des hypothèses et des lignes directrices d'action, fixe des objectifs opérationnels qui se traduisent en actions et retient d'emblée des critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs.

Le travail en équipe et en partenariat est primordial. Dans cette perspective, il est important de travailler si possible en équipe mixte pour varier les points de vue et rechercher des partenariats non seulement pour disposer de ressources, mais aussi pour une appropriation du changement par d'autres acteurs et actrices. L'action aura ainsi un effet multiplicateur.

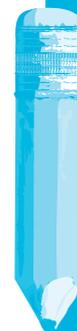
La démarche présentée ci-dessous est décomposée par étapes, avec pour chacune d'elles des questions et/ou des tableaux. Questions et tableaux sont donc à considérer comme des aides à la réflexion et à l'élaboration concrète d'actions. Selon le contexte, la maturation du projet et les acteurs et actrices impliqués, cette démarche peut être simplifiée ou au contraire d'autres outils peuvent s'avérer utiles à créer. Un programme d'actions cohérent pourra ainsi être soumis aux partenaires et aux organismes de financement.

Afin d'illustrer concrètement l'utilisation des outils, le projet mené depuis 2004 par l'Unité de recherche démographique de l'Université de Lomé (Togo) est présenté en annexe.

Étape préalable. Constituer une bibliographie

Le travail bibliographique se fixe trois objectifs.

1. Constituer une bibliographie générale et spécifique au pays à propos des manuels : rassembler les textes officiels, internationaux et nationaux en matière d'éducation pour tous et d'égalité entre les sexes dans l'éducation et rassembler les publications (articles, ouvrages...) sur les manuels scolaires et la question du genre.
2. Recenser les actions existantes dans le pays, voire dans la région, en matière de manuels scolaires.
3. Repérer, succinctement, les maillons de la chaîne du manuel scolaire dans le pays concerné.



Étape 1. Établir un état des lieux de la chaîne du manuel scolaire pour définir des lignes directrices d'action

La phase d'état des lieux est essentielle, car elle permet d'établir un diagnostic et de procéder à un choix de lignes directrices d'action : sur cette phase reposent donc la construction et la faisabilité du projet. Et ce, en fonction de sa propre position par rapport à cette chaîne et en tenant compte de ses ressources et handicaps.

1. Quelle est la chaîne du manuel scolaire et ses ramifications ?

Il faut identifier les ramifications dynamiques de la chaîne du manuel. Plusieurs schémas peuvent être nécessaires pour rendre compte de la complexité du processus.

En s'appuyant sur le schéma des pôles et axes d'intervention ainsi que sur la liste des acteurs et actrices par pôle (voir pages 72-73), on peut dresser un tableau des rôles, des acteurs et actrices et de leurs moyens d'action, à l'aide du tableau ci-après (tableau 1, étape 1).

2. Où puis-je me situer dans cette chaîne ? Quelles sont mes ressources, mes points faibles ?

Bien identifier sa position permet d'ancrer le projet et de faire le point des ressources mobilisables. Les ressources sont financières, humaines et partenariales. Il ne faut pas négliger de prendre en compte les points faibles.

3. Compte tenu de ma position, sur quel secteur et sur quel-les autres acteurs et actrices agir ?

Par rapport à sa position, il faut repérer les secteurs sur lesquels il est possible d'agir, en amont et en aval, et plus précisément sur quel-les acteurs et actrices on souhaite agir.

4. Quelles lignes directrices de l'action choisir ?

La fin de ce questionnaire doit aboutir à un choix, en nombre restreint (quatre maximum), de lignes directrices (tableau 2, étape 1).

Tableau 1 : Étape 1. Rôles des acteurs et des actrices et leurs moyens d'action

PAYS :			
RÔLES	En matière de manuel scolaire, QUI... ?	LES ACTEURS et les ACTRICES : Au niveau public ou privé, instances officielles, ONG, associations, syndicats, individus... Préciser leur pôle d'appartenance	COMMENT... ? Moyens d'action
	décide de sa création		
	oriente le contenu		
	décide du contenu		
	désigne les concepteurs et conceptrices		
	l'écrit		
	l'illustre		
	le met en page		
	l'évalue		
	le teste		
	le sélectionne		
	l'agrée		
	le choisit		
	l'utilise ou le fait utiliser		
	l'étudie, l'analyse		
Remarques :			



Pour remplir le tableau, il est important d'identifier les acteurs et actrices, sachant qu'ils et elles peuvent endosser le même rôle, éventuellement à des moments différents. Les informations doivent être les plus détaillées possibles. Par exemple, ne pas se contenter de « Ministère de l'éducation nationale », mais identifier le ou les services : Conseil national des programmes, commission spécialisée sur les manuels, des inspections, comités de spécialistes par discipline, centre d'évaluation, etc.

A partir de un ou plusieurs schémas de la chaîne du manuel scolaire, comprenant une liste des acteurs et des actrices selon leurs rôles et moyens d'action et des choix opérés, on établit un tableau présentant les lignes directrices de l'action (étape 1, tableau 2).

Tableau 2 : Étape 1. Lignes directrices de l'action

Ancrage :	Pôle :	Secteur :
Ressources (financières, humaines, partenariales) :		
Points faibles ou handicaps :		
Les acteurs et actrices sur lequel-les agir :	Lignes directrices choisies (quatre maximum) :	
	1.	
	2.	
	3.	
	4.	
Remarques :		



Étape 2. Fixer des objectifs opérationnels

La première étape accomplie, il s'agit de se concentrer sur la construction proprement dite de l'action, en fixant des objectifs opérationnels. Les objectifs opérationnels sont des objectifs d'action suffisamment précis et réalistes pour en déduire des actions concrètes à l'étape 3.

1. En fonction des acteurs et des actrices et de leur secteur d'action respectif, quels sont les objectifs opérationnels que je me fixe ?

Les objectifs doivent être en nombre limité (cinq au maximum).

2. Quels indicateurs d'évaluation puis-je me fixer et comment puis-je évaluer la réalisation des objectifs ?

Les indicateurs doivent être déterminés conjointement avec les objectifs. Ils peuvent être quantitatifs ou qualitatifs.

L'étape 2 aboutit à un tableau récapitulatif des objectifs opérationnels pour chacune des lignes directrices, comme celui qui figure ci-dessous (tableau 3, étape 2).

Tableau 3 : Étape 2. Récapitulatif des objectifs opérationnels par ligne directrice

Ligne directrice n° 1 (intitulé) :	
Objectifs opérationnels (5 au maximum), précisant les acteurs et les actrices concerné-es et leurs secteurs d'action	Indicateurs et modalités d'évaluation
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	



Il faut faire autant de tableaux récapitulatifs que de lignes directrices choisies, et au maximum 4.

Étape 3. Élaborer un programme d'actions

Elle consiste à élaborer pour chacun des objectifs opérationnels arrêtés, un programme d'actions aussi précis que possible, en récapitulant : le public visé, les ressources (humaines, financières, partenariales...) et les effets attendus en relation avec les indicateurs.

Tout projet doit rester dans des limites réalistes et réalisables. C'est pourquoi les acteurs et les actrices visé-es, les objectifs et les actions doivent rester limités. Il est important de fixer des échéances.

La dernière étape aboutit à un tableau récapitulatif du programme d'actions par objectif opérationnel, comme celui qui figure ci-après (tableau 4, étape 3).

Tableau 4 : Étape 3. Récapitulatif du programme d'actions par objectif opérationnel

Ligne directrice n° 1 (intitulé) :					
Objectif opérationnel n° (intitulé) :					
Acteurs et actrices visé-es	Dispositif de l'action	Ressources	Effets attendus	Critères d'évaluation	Besoins
Échéances :					



On établit pour chaque ligne directrice autant de tableaux que d'objectifs opérationnels délimités, et au maximum cinq objectifs par ligne directrice.

Le manuel scolaire dépasse le strict cadre de l'école, du fait des enjeux dont il est porteur. Outre son utilisation pédagogique, il peut faire l'objet d'utilisations sociales pour contribuer à promouvoir l'égalité entre les sexes.

À cet effet, c'est l'environnement du manuel scolaire qui doit être pris en considération, pour impliquer l'ensemble des acteurs et actrices qui œuvrent à la destinée des manuels scolaires, de leur conception à leur utilisation. Ils et elles constituent par leurs actions et interactions trois pôles interactifs : le pôle des politiques instigatrices, le pôle de l'édition réalisatrice, le pôle de l'école utilisatrice.

Les exemples d'actions menées ou envisagées démontrent qu'il ne s'agit pas seulement d'analyser et de réformer les contenus des manuels. Pour que le manuel devienne un levier de changement, des actions sont à construire à partir de différents acteurs et actrices et à leur intention. Du fait de leurs interactions et de rôles interférents, ces derniers et dernières sont alors susceptibles de produire des manuels ou d'utiliser de manière critique les manuels, avec des impacts démultipliés au sein de la société.



POUR APPROFONDIR... Les stratégies concernant les manuels scolaires

- Askerud, P. 2002. *Cadre d'action pour l'élaboration de politiques nationales de fourniture de matériels d'enseignement aux écoles et aux programmes d'enseignement parascolaire*. Paris, UNESCO.
- Brunswic, E. ; Valérien, J. 1995. *Planification du développement des manuels scolaires*. Série de douze modules de formation destinés aux planificateurs et administrateurs de l'enseignement. Paris, IIPE.
- Cruz, A.-J. (da) et al. 2000. *Le financement des manuels scolaires et des matériels de formation des enseignants*. ADEA, Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif. (Perspectives sur le développement du livre africain, n° 10).
- Léguéré, J.-P. 2003. *Approvisionnement en livres scolaires : vers plus de transparence*. Afrique francophone. Paris, IIPE.
- Montagnes, I. 2001. *Manuels et matériels pédagogiques 1990-1999. Études thématiques*. UNESCO, Forum mondial de l'éducation, 2000
- Pingel, F. 1999. *Guide UNESCO pour l'analyse et la révision des manuels scolaires*. Paris, UNESCO.

Notes

- 1 Pour connaître et comprendre les évolutions que deux de ces chaînes ont connues, celles de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie cf. Jean-Pierre Léguéré, *Approvisionnement en livres scolaires : vers plus de transparence*. Afrique francophone, Paris, IIPE/UNESCO, 2003. N'est donné ici, de manière résumée, que l'état actuel.
- 2 Une partie des exemples est issue des ateliers des séminaires régionaux au Cameroun en novembre 2005, au Togo en décembre 2006 et en République démocratique du Congo en juillet 2007.

Conclusion générale

Les manuels scolaires, qui aujourd'hui encore restent primordiaux comme armature d'apprentissage d'un système éducatif et comme reflets emblématiques des sociétés, charrient, malgré les efforts qui ont pu être consentis depuis quelques décennies, de manière involontaire et inconsciente, le substrat de cultures patriarcales discriminatoires envers les filles et les femmes. C'est que la valeur d'égalité entre les sexes - à l'instar des droits humains - est récente à l'échelle de l'humanité et bouscule des cultures reposant sur des rapports de domination. Pour autant, nul ne conteste la nécessité de mettre en adéquation supports de socialisation et principes universels de droits humains, pour répondre à l'idéal collectif de développement et de paix durables.

En s'appuyant sur les résultats des études scientifiques menées dans plusieurs pays d'Afrique, ainsi que sur les échanges entre universitaires et praticien-nes de l'éducation lors des séminaires régionaux, ce guide s'est fixé comme ambition d'explorer les potentialités du manuel scolaire comme vecteur d'égalité entre les sexes pour répondre aux objectifs de l'éducation pour tous dans une approche de genre.

Le premier chapitre a rappelé le rôle clé du manuel scolaire, comme outil pédagogique au cœur d'une politique éducative de qualité et comme outil en vue d'un changement social, ayant par ses contenus et sa large diffusion un effet sur la communauté scolaire, voire sur la société dans son ensemble.

Dans la deuxième partie, grâce à une approche quantitative adossée aux concepts de genre et de représentation sociale, permettant de révéler comment se construisent le masculin et le féminin, les représentations sexuées de manuels scolaires de plusieurs pays ont été mises en évidence. Sur la base de ce travail de déconstruction, des outils pour analyser et contrôler les contenus ont été exposés.

Dans une troisième partie, c'est l'environnement global du manuel qui a été considéré, dépassant le cadre des maisons d'édition et le cercle de son utilisation. Nombre d'acteurs et actrices œuvrent en fait à la destinée des manuels scolaires, de leur naissance à leur maniement et usage. Les exemples d'actions construites démontrent que, du fait des interactions et des rôles interférents, des impacts démultipliés au sein de la société se produisent, propices à changer les mentalités et les pratiques pour intégrer l'égalité entre les sexes.

Si modifier les manuels pour transmettre d'autres représentations sexuées et, par là-même, d'autres normes et valeurs, est éminemment souhaitable, l'on sait que les manuels ne peuvent être tous immédiatement renouvelés. Il ne saurait, de plus, être question de se « débarrasser » du fonds culturel de l'humanité - contes, fables, œuvres littéraires et autres créations - provenant d'époques où le droit à l'égalité entre les sexes n'avait pas cours. En revanche, il est possible, à la lumière du genre, de décrypter manuels et productions culturelles reçues en héritage, et de les transmettre avec un regard propre à former et à développer l'esprit critique.

Les exemples d'actions entreprises par les différents pays montrent qu'il est possible de provoquer une prise de conscience des inégalités et un désir de s'engager, au niveau individuel, collectif, privé et professionnel.

Plus généralement, trois raisons incitent à l'optimisme.

Un regard aiguisé en matière de genre entraîne, à plus ou moins long terme, une modification des représentations et des pratiques professionnelles de ceux et celles qui commandent les manuels, les produisent, les mettent en circulation et les utilisent auprès d'enfants et d'adultes.

Les sphères de vie des individus étant interdépendantes, les principes, les discours et les pratiques professionnelles affichés dans la sphère publique influent sur la vie privée. Et réciproquement. On peut donc faire l'hypothèse que faire évoluer des représentations dans la sphère publique entraînera *de facto* des remises en question dans la sphère privée.

Les professionnel·les de l'éducation et de la culture qui ont été sensibilisé·es et formé·es à la prise en compte du genre, sont aussi des parents et ont à cœur de préparer les plus jeunes et d'agir pour la société de demain.

Le manuel, pris dans sa globalité, est donc un instrument concret et puissant pour introduire un processus de changement social, qui aide chaque être humain à se réaliser selon ses potentialités et ses désirs, et non uniquement selon les assignations de son sexe ou d'une de ses caractéristiques sociales quelles qu'elles soient.

Annexe 1 Ressources, conventions et déclarations

Sites et publications ressources

- UNESCO : www.unesco.org (cf. UNESDOC et UNESBIB)
- Institut international pour la planification de l'éducation (IIPE) : www.unesco.org/iiep
- Bureau international de l'éducation (BIE) : www.unesco.org/bie
- Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) : www.ADEAnet.org
- Institut Georg Eckert, Institut de recherches internationales sur les manuels scolaires : www.gei.de
- Association internationale de recherche sur les manuels et les médias éducatifs (IARTEM) : www.iartem.no/index.htm
- Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) : www.cieffa.org
- Forum africain des femmes éducatrices (FAWE) : www.fawe.org
- Genre et Éducation pour tous, le pari de l'égalité, Rapport mondial de suivi sur l'EPT, UNESCO, 2003-2004 : www.efareport.unesco.org
- Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, Plan d'action (première phase), UNESCO et Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2005 : unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147853f.pdf
- Stratégie globale d'élaboration des manuels scolaires et matériels didactiques, UNESCO, 2005 : www.unesco.org/education/en/textbook

Les conventions et déclarations internationales

- Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948
- Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, Paris, 1960
- Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDEF), 1979
- Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE), 1989
- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien (Thaïlande), 1990
- Déclaration et Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, UNESCO, 1995
- Déclaration et cadre d'action intégré concernant l'Éducation pour la Paix, les Droits de l'Homme et la Démocratie, UNESCO, 1995
- Déclaration et plate-forme d'action, quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, Chine), 1995
- Cadre d'action de Dakar : « L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs », adopté par le Forum mondial sur l'éducation, Dakar (Sénégal). UNESCO, 2000
- Objectifs du Millénaire pour le développement, 2000

Annexe 2 Présentation du Réseau de recherche internationale sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires (RIRRS)

Depuis la quatrième Conférence africaine de la population, organisée en décembre 2003 à Tunis par l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), s'est constitué un Réseau international de recherche sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires (RIRRS), dans le cadre d'un partenariat des institutions de recherche africaines (IFORD du Cameroun, ENSEA de Côte d'Ivoire, URD de l'Université de Lomé, au Togo, Université des sciences humaines et sociales de Tunis, en Tunisie) et françaises (INED et CEPED de Paris, Université Paris X-Nanterre-CERPOS, Université Lille 2).

Le réseau vise, d'une part, à renouveler les connaissances sur les manuels grâce à l'application d'une méthode quantitative commune et, d'autre part, à proposer, à partir des résultats obtenus, une révision des manuels pour une présentation de rapports entre les sexes égalitaires. De fait, les résultats quantitatifs peuvent permettre aux instituts pédagogiques des pays concernés et aux équipes de conception de livres scolaires de mieux identifier, concrètement, les « biais » de représentation des identités et des rôles sexués, l'objectif étant de favoriser la scolarisation des filles.

Le réseau est soutenu financièrement par le Centre français sur la population et le développement (CEPED), l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA). Il a également bénéficié du soutien du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) par ses représentations d'Abidjan et de Yaoundé, de l'Unité de recherche démographique (URD) de Lomé.

Depuis 2005, l'UNESCO s'est associée aux travaux de ce réseau dans l'intention, au-delà du milieu universitaire et de la recherche, d'élargir la diffusion de ces travaux par la formation et la sensibilisation des responsables des Ministères de l'éducation et des instances de décision politique. Il s'agit également de renforcer la collaboration entre États membres.

Le RIRRS a réalisé les actions suivantes :

- Communications et publications scientifiques ; études scientifiques sur des manuels scolaires de mathématiques, menées au Togo, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie et étude sur les manuels de français menée en République démocratique du Congo.
- Elaboration d'un manuel sur la méthode, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED (Les clefs pour) de C. Bruegilles et S. Cromer, 2005.
- Conduite d'actions de sensibilisation et de formation, notamment des séminaires régionaux organisés sous l'égide de l'UNESCO : Cameroun, novembre 2005 ; Togo, décembre 2006 ; République démocratique du Congo, juillet 2007 ; Dakar, décembre 2007.

Annexe 3 Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme

En 2004, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a recommandé la proclamation du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, pour faire un bilan de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004). Le 10 décembre 2004, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. Le Programme mondial se dote d'un cadre collectif d'interventions basé sur les principes des droits de l'homme arrêtés par la communauté internationale. Il a pour but de soutenir des initiatives existantes, en s'inspirant des exemples de réussite dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, et d'encourager les mesures visant à les poursuivre, à les élargir et à mettre au point de nouvelles initiatives, ainsi que les partenariats et la coopération à tous les niveaux.

Le Programme mondial définit l'éducation dans le domaine des droits de l'homme comme « l'ensemble des activités d'éducation, de formation et d'information visant à forger une culture universelle des droits de l'homme ». Ces activités devraient viser à inculquer les principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme comme l'égalité et la non-discrimination. Dans le même temps, elles devraient revêtir un caractère pratique en mettant les droits de l'homme en relation avec ce que vivent réellement les apprenants et en amenant ces derniers à s'inspirer des principes relatifs aux droits de l'homme présents. Cette initiative met l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes en tant que composante vitale pour l'éducation aux droits de l'homme. En favorisant le respect de la dignité humaine, l'égalité et la participation à la prise de décisions de façon démocratique, cette éducation contribue à prévenir à long terme les violations des droits de l'homme et les conflits violents.

Le Plan d'action pour la première phase (2005-2007) du Programme mondial a été adopté par l'ensemble des États membres de l'ONU le 14 juillet 2005 et est axé sur les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. La première phase a été étendue à deux ans (2008-2009) afin de permettre aux acteurs clés de mettre en œuvre le Plan d'action. Il met en évidence l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire, qui comprend l'intégration des principes des droits de l'homme dans les programmes scolaires et les manuels, ainsi que dans les processus d'éducation. Élaboré par un vaste groupe de spécialistes de l'éducation et des droits de l'homme convoqués par l'UNESCO et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Plan d'action a) définit en quoi consiste l'éducation des droits de l'homme dans le système scolaire à partir des principes reconnus sur le plan international ; b) représente un guide facile à utiliser dans lequel on trouve des mesures concrètes applicables au niveau national ; c) est suffisamment souple pour s'appliquer à différents contextes et situations et à différents types de systèmes d'enseignement. Favorisant une approche holistique fondée sur les droits, le Plan a identifié cinq principaux facteurs de réussite : a) politiques relatives à l'éducation ; b) application des politiques ; c) environnement éducatif ; d) enseignement et apprentissage ; e) formation initiale et formation continue du personnel des écoles.

Le Plan d'action recommande toute une série de mécanismes de coordination, depuis l'échelon national - par les Ministères de l'éducation - jusqu'au niveau international - le Comité de coordination interagences, les Nations Unies, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales internationales et régionales, ONG et institutions financières. Un Comité de coordination interagences (UNESCO, HCDH, UNICEF, PNUD, BIT, ONUSIDA, UNFPA, UNRWA), travaillant avec d'autres partenaires, a été créé pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action, mobiliser des ressources, appuyer les efforts au niveau national et assurer le soutien du système des Nations Unies à la stratégie.

Annexe 4 **Recommandations du Séminaire régional de Douala (Cameroun) – « Comment promouvoir l'égalité entre les sexes dans les manuels scolaires ? », 15-18 novembre 2005**

- Considérant la nécessité d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et d'instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici à 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;
- Considérant le déficit d'information sur le concept de genre ;
- Considérant l'insuffisance de mobilisation sociale nationale et internationale sur l'importance des représentations sexuées dans les manuels scolaires et la nécessité de changer le comportement des communautés sur la notion du genre à travers les manuels scolaires ;
- Considérant l'urgente nécessité de prendre en compte la dimension du genre dans les manuels scolaires ;
- Considérant la nécessité de promouvoir une éducation égalitaire de qualité pour nos enfants, filles et garçons, fondée sur des valeurs globales universellement reconnues ;
- Considérant l'importance du partenariat dans le développement en général et du genre en particulier ;

Le séminaire recommande

I – Au Gouvernement

- La création ou le renforcement des structures « genre » dans tous les pays ;
- La prise en compte du genre dans la révision ou l'élaboration des textes d'orientation de l'éducation ;
- La mise à disposition des auteurs/auteures et éditeurs/éditrices des critères de sélection et de validation des manuels scolaires ;
- L'organisation de campagnes nationales de sensibilisation et de mobilisation sociale des responsables politiques, du personnel du système éducatif, des auteurs/auteures, des éditeurs/éditrices, de la société civile et de la communauté internationale en faveur du genre.

II – Aux agences du système des Nations Unies (UNESCO, UNFPA, UNICEF, PNUD, UNIFEM...)

D'appuyer les gouvernements :

- dans la création ou le renforcement des maisons d'édition africaines ;
- dans la publication, la diffusion et le partage des résultats des travaux de recherche sur l'égalité des sexes dans les manuels scolaires.

III – À toutes les communautés nationales et internationales

De développer et de renforcer les partenariats au niveau national, régional et international en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de l'EPT, notamment pour une amélioration profonde et durable des politiques nationales en matière de conception, d'élaboration et d'édition des manuels scolaires.

Annexe 5 **Projet de promotion de l'égalité entre les sexes de l'Unité de recherche démographique de l'Université de Lomé (Togo)**

Étape préalable. **Bibliographie**

- Le travail bibliographique a été facilité du fait que l'Unité de recherche démographique (URD) dispose en son sein d'un centre de documentation et de documentalistes. Ainsi, dès l'adhésion au RIRRS pour l'étude sur les manuels de mathématiques en mai 2004, la recension d'ouvrages et d'études concernant le Togo a été faite.
- Parallèlement, l'URD a pris contact avec l'Inspection du Ministère togolais de l'éducation nationale pour connaître les actions déjà menées, identifier et comprendre la chaîne togolaise du livre et ses différents protagonistes. Une rencontre officielle a eu lieu avec quatre inspecteurs, également concepteurs d'ouvrages, lors du séminaire méthodologique de Lomé de mai 2004 organisé par le RIRRS.

Étape 1. **État des lieux de la chaîne du manuel et lignes directrices d'action**

- Au Togo, c'est le Ministère de l'éducation nationale qui décide du renouvellement des manuels scolaires, avec l'appui de bailleurs de fonds. Une cellule d'inspecteur-trices et de conseiller-ères pédagogiques est mise en place pour concevoir les textes et l'illustration de l'ouvrage. En revanche, la réalisation est confiée à une maison d'édition-impression du Nord, qui en « organise » la rédaction, le « révise » et l'imprime. L'ouvrage est d'abord diffusé dans les écoles publiques et confessionnelles, puis mis sur le marché.
- L'URD, en tant qu'instance universitaire, a, dans un premier temps, procédé à l'analyse des ouvrages de mathématiques édités par Nathan en utilisant la méthode quantitative du RIRRS. Dans un second temps, l'URD a choisi de diffuser ses résultats non seulement dans la sphère universitaire, mais aussi auprès de l'éducation nationale, notamment auprès des personnes en charge de l'inspection, qui sont à la fois conceptrices et prescriptrices, ainsi que du corps enseignant.

Étape 1. **Lignes directrices de l'action établies par l'URD**

Ancre : URD, Université Pôles : Édition/Utilisation Secteur : Inspection de l'éducation nationale	
Ressources :	
- Ressources financières et humaines de l'URD : statisticiens, sociologues, documentalistes	
- Partenariat avec le RIRRS : INED, CEPED, Universités Paris X-Nanterre et Lille 2	
- Partenariat avec l'Inspection de l'éducation nationale du Togo	
Points faibles ou handicaps : Rien à signaler	
Les acteurs-atrices sur lequel-les agir :	Lignes directrices choisies :
L'inspectorat qui conçoit les manuels et évalue le personnel enseignant	1. Connaître la situation en matière de manuels scolaires au Togo (actions antérieures et actualisation des connaissances)
Les formateur-trices	2. Faire connaître l'état des lieux
Remarques : Rien à signaler	

Étape 2. Objectifs opérationnels des lignes directrices 1 et 2

Ligne directrice n° 1 : Connaître la situation en matière de manuels scolaires au Togo	
Objectif opérationnel	Indicateurs et modalités d'évaluation
1) Faire une étude scientifique sur les manuels de mathématiques du primaire par une équipe mixte et interdisciplinaire de l'URD	Rapport à réaliser dans l'année de l'étude (2004)

Ligne directrice n° 2 : Faire connaître l'état des lieux	
Objectifs opérationnels	Indicateurs et modalités d'évaluation
1) Diffuser les résultats de l'étude scientifique dans la communauté scientifique	Publications, conférences, dans les deux ans (2005-2006)
2) Former les personnes chargées de la conception et de la formation	Lancement d'actions par les stagiaires formés (« effet boule de neige »), dans les deux ans (2006-2007)

Étape 3. Programmes d'actions par objectif opérationnel dans chaque ligne

Ligne directrice n° 1 : Connaître la situation en matière de manuels scolaires au Togo					
Objectif opérationnel n° 1 : Faire une étude scientifique sur les manuels de mathématiques du primaire					
Acteurs et actrices visé-es	Dispositif de l'action	Ressources	Effets attendus	Critères d'évaluation	Besoins
Équipe mixte et interdisciplinaire de l'URD	Étude quantitative des manuels : - choix du corpus - collecte - saisie - analyse	Ressources internes URD Partenariat RIRRS Éducation nationale	Résultats statistiques Analyse sociologique	Rapport dans l'année avec bibliographie	Formation à la méthode quantitative
Durée : une année (2004)					

Ligne directrice n° 2 : Faire connaître l'état des lieux**Objectif opérationnel n° 1 : Diffuser les résultats de l'étude scientifique**

Acteurs et actrices visé-es	Dispositif de l'action	Ressources	Effets attendus	Critères d'évaluation	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> • Communauté scientifique internationale • Éducation nationale, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - inspecteur-trices et conseiller-ères pédagogiques en tant que concepteur-trices de manuels - inspecteur-trices et conseiller-ères pédagogiques en tant qu'évaluateur-trices 	<p>Communications scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conférences - articles <p>Mise en place d'une équipe URD/Éducation nationale mixte (conférence de vulgarisation)</p>	<p>Ressources internes URD</p> <p>Partenariat RIRRS</p> <p>Partenariat avec l'éducation nationale</p>	<p>Reconnaissance scientifique de la validité de l'étude</p> <p>Sensibilisation de l'éducation nationale</p>	<p>Demandes de formation et d'intervention</p>	<p>Soutien financier</p> <p>Co intervention du RIRRS</p>

Durée : deux années (2005-2006)

Ligne directrice n° 2 : Faire connaître l'état des lieux**Objectif opérationnel n° 2 : Former les concepteurs et les conceptrices /les formateurs et les formatrices**

Acteurs et actrices visé-es	Dispositif de l'action	Ressources	Effets attendus	Besoins
<p>Éducation nationale, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inspecteur-trices et conseiller-ères pédagogiques en tant que concepteur-trices de manuels - inspecteur-trices et conseiller-ères pédagogiques en tant qu'évaluateur-trices 	<p>Séminaire de sensibilisation</p> <p>Enquête d'évaluation sur le suivi</p> <p>Livret de vulgarisation des principaux résultats</p>	<p>Ressources internes URD</p> <p>Partenariat RIRRS</p> <p>Partenariat avec l'éducation nationale</p>	<p>Développement d'actions par les stagiaires eux-mêmes (appropriation)</p> <p>Modification des pratiques professionnelles</p>	<p>Soutien financier</p> <p>Co intervention du RIRRS</p>

Échéance : 2007

Acronymes

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
BIE	Bureau international de l'éducation
BIT	Bureau international du travail
BREDA	Bureau régional pour l'éducation en Afrique
CDE	Convention internationale relative aux droits de l'enfant
CEDA	Centre d'édition et de diffusion africaines
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEPED	Centre français sur la population et le développement
CIEFFA	Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique
CNP	Centre national pédagogique (Tunisie)
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'éducation ayant le français en partage
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Côte d'Ivoire)
EPT	Éducation pour tous
ESF	Economie familiale et sociale
FAWE	Forum africain des femmes éducatrices
GENIA	Gender in Education Network in Asia
HCDH	Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
IARTEM	Association internationale de recherche sur les manuels et les médias éducatifs
IFORD	Institut de formation et de recherches démographiques (Cameroun)
IGE	Institut Georg Eckert
IIEPE	Institut international de la planification de l'éducation
INED	Institut national d'études démographiques (France)
NEI	Nouvelles éditions ivoiriennes
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RIRRS	Réseau international de recherche sur les représentations sexuées dans les manuels scolaires
UEPA	Union pour l'étude de la population africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
URD	Unité de recherche Démographique de l'Université de Lomé (Togo)



Secteur de l'éducation
Division pour la promotion de l'éducation de base

UNESCO, 7 place de Fontenoy 75352 PARIS 07 SP

Tél. : 33 (0) 1 45 68 11 73/11 02

Fax : 33 (0) 1 45 68 56 33

Courriels : f.migeon@unesco.org
n.andriamiseza@unesco.org